



DÉLIBÉRATION N° 2014-12-19-6
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 19 décembre 2014

POINT 6 : APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 ;
VU l'examen par la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 9 décembre 2014 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour et 7 voix contre :

- Le budget initial de l'Université de Nantes pour l'année 2015, d'un montant de 316 109 891 euros, tels qu'ils sont détaillés dans les documents ci-joints ;
- Le plafond global des emplois à l'Université de Nantes, fixé pour l'année 2015 à 3 531 équivalents temps plein travaillés (ETPT).

À Nantes, le 19 décembre 2014
Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX

Budget initial 2015

Université de Nantes

<i>budget 2015</i>		BPI 2015
Dépenses		
Personnel		237 441 507
Fonctionnement		47 617 684
<i>Dépenses décaissables</i>		<i>285 059 191</i>
Dotations aux amort. et provisions		20 150 000
Val net compt des actifs cédés		
Total des Dépenses		305 209 191
Résultat		-
Total Equilibre du Compte de Résultat		305 209 191
calcul de la CAF		
Résultat prévisionnel	-	1 320 491
+ dot amort et prov C681+686+687		20 150 000
- reprises amort et prov C781+786+787	-	17 610 000
- neutralisation des amort C776		-
- QP subv d'Inv rapportées au CptR C777		-
+ val net compt des actifs cédés C675		-
- produits de cession d'élém actifs C775		-
CAF ou IAF		1 219 509
Emplois		
IAF		-
Investissement		10 900 700
Apport au Fonds de Roulement		34 445
Total des Emplois		10 935 145
Total Budget		316 144 336
Total hors non décaissable et résultat		295 994 336
Fonds roulement 2013 =		10 253 081
variation FdR 2014 =		2 029 677
Fonds roulement calculé dans le Compte Financier 2013		10 253 081

		BPI 2015
Recettes		
Etat		238 696 953
Autres coll		7 535 694
<i>subventions d'exploitation</i>		<i>246 232 647</i>
Ressources propres		40 046 053
<i>Recettes encaissables</i>		<i>286 278 700</i>
QP subv invest versée au CR		
Neutralisation amort		
Reprises sur amort et provisions		17 610 000
Produits de cession d'élém actifs		
Total des Recettes		303 888 700
Résultat		1 320 491
Total Equilibre du Compte de Résultat		305 209 191
<i>ok</i>		
Ressources		
CAF		1 219 509
Subventions		9 715 636
Prélèvement sur Fonds de Roulement		
Total Ressources		10 935 145
<i>ok</i>		
		316 144 336
<i>ok</i>		
		295 994 336
<i>ok</i>		
<i>var FdR</i>		FdR actualisé
	+34 445 €	+10 287 526 €
<i>var cumulée FdR</i>		13 jours
	+34 445 €	
Fdr équivalent 30 jours de dép décaissables		23 754 933
écart		-13 467 407 €

1ère section : compte de résultat prévisionnel

Charges			Total Charges	Produits			Total Produits
Destinations	Personnel	Fonctionnement (hors personnel)		Destinations	Subvention Etat	Ressources propres	
101 LICENCE	76 021 438 €	3 007 336 €	79 028 774 €	RETAT RECETTES ETAT	238 696 953 €		238 696 953 €
102 MASTER	39 569 906 €	4 023 637 €	43 593 543 €	RCOLL AUTRES COLLECTIVITES		7 535 694 €	7 535 694 €
103 DOCTORAT	1 536 850 €	0 €	1 536 850 €	RLUCR RECETTES LUCRATIVES			0 €
SOUS-TOTAL ENSEIGNEMENT	117 128 194 €	7 030 973 €	124 159 167 €	RNAM NEUT AMORTISSEMENT		17 610 000 €	17 610 000 €
106 Sciences Vie Biotech Santé	20 909 717 €	1 280 953 €	22 190 670 €	RAUTR DIVERSES RECETTES		40 028 053 €	40 028 053 €
107 MATHÉMATIQUES	10 820 033 €	975 611 €	11 795 644 €	RPRET PRÊT EN BIBLI		18 000 €	18 000 €
108 PHYS CHIMIE SCIENCES	16 548 815 €	2 170 764 €	18 719 579 €				
109 PHYSIQUE NUCLEAIRE	1 063 740 €	0 €	1 063 740 €				
110 SCIENCES DE LA TERRE	1 557 223 €	85 632 €	1 642 855 €				
111 SC HOMME-SOCIETE	25 583 758 €	808 880 €	26 392 638 €				
112 RECH TRANSVERSALE	2 429 838 €	2 227 558 €	4 657 396 €				
SOUS-TOTAL RECHERCHE	78 913 124 €	7 549 398 €	86 462 522 €				
105 DOCUMENTATION	5 807 264 €	1 947 907 €	7 755 171 €				
113 DIFFUSION des SAVOIRS	745 828 €	718 525 €	1 464 353 €				
114 IMMOBILIER	8 698 473 €	5 965 718 €	14 664 191 €				
201 AIDES DIRECTES	0 €	150 750 €	150 750 €				
202 AIDES INDIRECTES	0 €	3 800 €	3 800 €				
203 VIE ETUDIANTE	1 721 852 €	761 150 €	2 483 002 €				
204 ANIMATION VIE ETUDIANTE	27 737 €	0 €	27 737 €				
115-1 PILOTAGE CENTRAL	8 240 629 €	18 393 092 €	26 633 721 €				
115-2 PILOTAGE COMPOSANTE	16 158 406 €	5 096 371 €	21 254 777 €				
SOUS-TOTAL PILOTAGE	24 399 035 €	23 489 463 €	47 888 498 €				
DEPENSES NON DECAISSABLES	0 €	20 150 000 €	20 150 000 €				
TOTAL	237 441 507 €	67 767 684 €	305 209 191 €	TOTAL	238 696 953 €	65 191 747 €	303 888 700 €

RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 320 491 €
-------------------------	--------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	303 888 700 €
--	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	303 888 700 €
--	---------------

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 219 509 €
----------------------------	-------------

2ème section : tableau de financement prévisionnel abrégé

Emplois			Total Emplois	Ressources			Total Ressources
Destinations	Investissement			Destinations	Subvention Etat	Autres ressources d'investissement	
101 LICENCE	81 566 €			RETAT RECETTES ETAT	2 841 962 €		2 841 962 €
102 MASTER	151 762 €			RCOLL AUTRES COLLECTIVITES		6 254 793 €	6 254 793 €
103 DOCTORAT	0 €			RAUTR DIVERSES RECETTES		618 881 €	618 881 €
SOUS-TOTAL ENSEIGNEMENT	233 328 €						
106 Sciences Vie Biotech Santé	90 120 €						
107 MATHÉMATIQUES	1 106 530 €						
108 PHYS CHIMIE SCIENCES	588 804 €						
110 SCIENCES DE LA TERRE	15 000 €						
111 SC HOMME-SOCIETE	41 188 €						
112 RECH TRANSVERSALE	737 064 €						
SOUS-TOTAL RECHERCHE	2 578 706 €						
113 DIFFUSION des SAVOIRS	49 475 €						
114 IMMOBILIER	6 305 903 €						
203 VIE ETUDIANTE	17 000 €						
115-1 PILOTAGE CENTRAL	1 234 600 €						
115-2 PILOTAGE COMPOSANTE	481 688 €						
SOUS-TOTAL PILOTAGE	1 716 288 €						
DEPENSES NON DECAISSABLES							
TOTAL	10 900 700 €		10 900 700 €	SOUS-TOTAL	2 841 962 €	6 873 674 €	9 715 636 €
				CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			1 219 509 €
				TOTAL	2 841 962 €	6 873 674 €	10 935 145 €

REALISATION DE L'EQUILIBRE			
-----------------------------------	--	--	--

AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT			34 445 €
------------------------------------	--	--	----------

TOTAL GENERAL DEPENSES	316 109 891 €
-------------------------------	----------------------

TOTAL GENERAL RECETTES	316 178 781 €
-------------------------------	----------------------

**Annexe 1-2 : Calcul de la Capacité d'Autofinancement
 Budget initial 2015**

	Exécution (n-2)	Estimation (n-1)	Budget initial 2015
Résultat prévisionnel de l'exercice	1 572 169 €	1 117 952 €	-1 320 491 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 663 389 €	21 351 616 €	20 150 000 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12 421 808 €	18 500 000 €	17 610 000 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs			
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	5 891 644 €		
CAF	3 922 106 €	3 969 568 €	1 219 509 €

ANNEXE 1-3 : Présentation des BPI

CFI: ESPE (916)

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

Niveau de lancement: 2

Destinations	Libellé	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Dépenses
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	284 783,00	319 095,00	0,00	603 878,00
D105	Bibliothèques et documentation	0,00	56 349,00	0,00	56 349,00
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	43 661,00	12 230,00	6 800,00	62 691,00
D114	Immobilier	8 000,00	127 695,00	0,00	135 695,00
D115	Pilotage et support	77 920,00	292 944,00	0,00	370 864,00
TOTAL Dépenses (D)		414 364,00	808 313,00	6 800,00	1 229 477,00

Recettes (R) Ressources directement liées à l'activité de la composante =	289 011,00
---	------------

Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement	940 466,00-
--	-------------

CFI: IUT DE NANTES (917)

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

Niveau de lancement: 2

Destinations	Libellé	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Dépenses
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	1 321 515,00	223 904,00	0,00	1 545 419,00
D105	Bibliothèques et documentation	0,00	15 309,00	0,00	15 309,00
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	43 920,00	0,00	0,00	43 920,00
D115	Pilotage et support	802 407,00	372 130,00	80 000,00	1 254 537,00
TOTAL Dépenses (D)		2 167 842,00	611 343,00	80 000,00	2 859 185,00

Recettes (R) Ressources directement liées à l'activité de la composante =	1 912 539,00
---	--------------

Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement	946 646,00-
--	-------------

CFI: IUT ST NAZAIRE (921)

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

Niveau de lancement: 2

Destinations	Libellé	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Dépenses
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	1 897 238,00	517 533,00	15 000,00	2 429 771,00
D105	Bibliothèques et documentation	0,00	9 200,00	0,00	9 200,00
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	20 526,00	27 300,00	0,00	47 826,00
D114	Immobilier	89 933,00	0,00	42 304,00	132 237,00
D115	Pilotage et support	116,00	189 122,00	0,00	189 238,00
D202	Aides indirectes	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
TOTAL Dépenses (D)		2 007 813,00	746 955,00	57 304,00	2 812 072,00

Recettes (R) Ressources directement liées à l'activité de la composante =	2 230 811,00
---	--------------

Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement	581 261,00-
--	-------------

CFI: EPUN (923)

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

Niveau de lancement: 2

Destinations	Libellé	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Dépenses
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	1 497 839,00	872 333,00	20 000,00	2 390 172,00
D115	Pilotage et support	0,00	394 124,00	31 602,00	425 726,00
TOTAL Dépenses (D)		1 497 839,00	1 266 457,00	51 602,00	2 815 898,00

	Recettes (R) Ressources directement liées à l'activité de la composante =	2 014 043,00
--	--	--------------

	Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement	801 855,00-
--	--	-------------

CFI: IUT LA ROCHE/YON (925)

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

Niveau de lancement: 2

Destinations	Libellé	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL Dépenses
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	261 059,00	20 968,00	0,00	282 027,00
D115	Pilotage et support	294 138,00	146 297,00	0,00	440 435,00
TOTAL Dépenses (D)		555 197,00	167 265,00	0,00	722 462,00

Recettes (R) Ressources directement liées à l'activité de la composante =	417 549,00
--	------------

Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement	304 913,00-
--	-------------

PREVISION BUDGETAIRE ETABLISSEMENT SACD (SACD) , Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA

NIVEAU DE LANCEMENT: 1

ANNEXE 1-4

EXERCICE : 2015

VERSION : PR1

TYPE BUDGET : BP+EXE

DEPENSES					
Destinations et sous-destinations	Intitulé des destinations et sous-destinations	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3
101	Form init&cont bac	76 021 438,00	3 007 336,00	81 566,00	79 110 340,00
102	Form init&cont master	39 569 906,00	4 023 637,00	151 762,00	43 745 305,00
103	Form init&cont doct	1 536 850,00			1 536 850,00
105	Biblio & Doc	5 807 264,00	1 947 907,00		7 755 171,00
106	Rech univ en sc vie	20 909 717,00	1 280 953,00	90 120,00	22 280 790,00
107	Rech univ en math	10 820 033,00	975 611,00	1 106 530,00	12 902 174,00
108	Rech univ en phys	16 548 815,00	2 170 764,00	588 804,00	19 308 383,00
109	Rech univ en ph nucl	1 063 740,00			1 063 740,00
110	Rech univ en sc terr	1 557 223,00	85 632,00	15 000,00	1 657 855,00
111	Rech univ en sc homm	25 583 758,00	808 880,00	41 188,00	26 433 826,00
112	Rech univ transversa	2 429 838,00	2 227 558,00	737 064,00	5 394 460,00
113	Diffusion savoirs	745 828,00	718 525,00	49 475,00	1 513 828,00
114	Immobilier	8 698 473,00	5 965 718,00	6 305 903,00	20 970 094,00
115	Pil & anim des prog	24 399 035,00	23 489 463,00	1 716 288,00	49 604 786,00
201	Aides directes		150 750,00		150 750,00
202	Aides indirectes		3 800,00		3 800,00
203	Santé des étudiants	1 721 852,00	761 150,00	17 000,00	2 500 002,00
204	Pil & anim des prog	27 737,00			27 737,00
TOTAL		237 441 507,00	47 617 684,00	10 900 700,00	295 959 891,00
DZ	Dépenses non décaissables		20 150 000,00		20 150 000,00
RZ	Recettes non décaissables				
TOTAL GENERAL		237 441 507,00	67 767 684,00	10 900 700,00	316 109 891,00

ANNEXES 2 et 3

PRÉSENTATION DU BUDGET Agregé

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

1ère SECTION: COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

DEPENSES				RECETTES		
DEPENSES PAR NATURE		MASSE SALARIALE	FONCTIONNEMENT	RECETTES		
DESTINATION						
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	76 021 438,00	3 007 336,00	R11	Subventions des programmes 150 et 231	237 973 406,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	39 569 906,00	4 023 637,00	R12	Subventions autres ministères	723 547,00
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 536 850,00		R211	Collectivités locales : Région	3 617 704,00
D105	Bibliothèques et documentation	5 807 264,00	1 947 907,00	R212	Collectivités locales : Département	15 000,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	20 909 717,00	1 280 953,00	R213	Collectivités locales : Communes et groupements de communes	1 111 100,00
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	10 820 033,00	975 611,00	R22	Union européenne	1 474 641,00
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	16 548 815,00	2 170 764,00	R23	Autres subventions de fonctionnement	3 220 461,00
D109	Recherche universitaire - physique nucléaire et des hautes énergies	1 063 740,00		R31	Droits d'inscription	7 460 239,00
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 557 223,00	85 632,00	R32	Redevances sur prestations intellectuelles	56 930,00
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	25 583 758,00	808 880,00	R331	Contrats de recherche : ANR hors investissements d'avenir	1 498 653,00
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 429 838,00	2 227 558,00	R332	Contrats de recherche : ANR investissement d'avenir	368 579,00
D113	Diffusion des savoirs et musées	745 828,00	718 525,00	R333	Contrats de recherche hors ANR	951 105,00
D114	Immobilier	8 698 473,00	5 965 718,00	R34	Formation continue	9 663 278,00
D115	Pilotage et support	24 426 772,00	23 489 463,00	R35	Taxe d'apprentissage	3 541 750,00
D201	Aides directes aux étudiants		150 750,00	R36	Autres prestations (études et travaux)	15 500,00
D202	Aides indirectes		3 800,00	R38	Autres recettes encaissables	4 551 975,00
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 721 852,00	761 150,00	R42	Autres recettes exceptionnelles encaissables	2 500,00
TOTAL DES DEPENSES		237 441 507,00	67 767 684,00	TOTAL RECETTES		
						303 888 700,00

PRÉSENTATION DU BUDGET Agregé

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

1ère SECTION: COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

DEPENSES				RECETTES				
DEPENSES PAR NATURE		MASSE SALARIALE	FONCTIONNEMENT	RECETTES				
DESTINATION								
D4	Dépenses non décaissables		20 150 000,00	R61	Reprises sur provisions	17 610 000,00		
				R63	Autres recettes non encaissables	10 032 332,00		
TOTAL DES DEPENSES		237 441 507,00	67 767 684,00	TOTAL RECETTES		303 888 700,00		
RESULTAT D'EXPLOITATION POSITIF				RESULTAT D'EXPLOITATION NEGATIF				1 320 491,00
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL			305 209 191,00	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL			305 209 191,00	

PRÉSENTATION DU BUDGET Agrégé

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

Type de Budget: BP

EXERCICE 2015

Version: PR1

2ème SECTION: TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE PREVISIONNEL

EMPLOIS			RESSOURCES		
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Dépenses d'investissement			Autres ressources d'investissement		
INVESTISSEMENT			Autres ressources d'investissement		
					1 219 509,00
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	81 566,00	R51	Subventions d'investissement État rattachables	2 841 962,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	151 762,00	R521	Autres subventions d'investissement : Région	2 185 942,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	90 120,00	R522	Autres subventions d'investissement : Département	1 195 317,00
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	1 106 530,00	R523	Autres subventions d'investissement : Autres	3 492 415,00
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	588 804,00			
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	15 000,00			
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	41 188,00			
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	737 064,00			
D113	Diffusion des savoirs et musées	49 475,00			
D114	Immobilier	6 305 903,00			
D115	Pilotage et support	1 716 288,00			
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	17 000,00			
TOTAL DES EMPLOIS		10 900 700,00	TOTAL RESSOURCES		10 935 145,00
Réalisation de l'équilibre: apport au fonds de roulement		34 445,00	Réalisation de l'équilibre: prélèvement sur le fonds de roulement		

ANNEXE 4

NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

EXERCICE 2015

Type de Budget: BP

Version: PR1

CFI: Budget agrégé

Nomenclature	Description	Montant des crédits
MS	Crédits de Masse salariale = Montant limitatif	237 441 507,00
MSDe	MSDe Dépenses décaissables	237 441 507,00
F	Autres crédits de fonctionnement = montant limitatif	67 767 684,00
FD	Dépenses décaissables	47 616 184,00
FD1	Matériels et fournitures non amortissables	700,00
FD2	Achats d'études et de prestations de services	2 927 861,00
FD3	Assurances	97 028,00
FD4	Impôts	780,00
FD5	Fluides et frais de téléphonie	5 791 017,00
FD6	Locations	1 957 930,00
FD7	Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation des bâtiments (contrats de nettoyage#)	5 842 962,00
FD8	Formation continue des personnels	232 578,00
FD9	Personnel extérieur à l'établissement	590 819,00
FD10	Autres charges liées au fonctionnement de l'établissement (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	29 988 392,00
FD11	Charges financières	6 117,00
FD112	Autres charges financières	6 117,00
FD12	Charges exceptionnelles décaissables	180 000,00
FND	Charges non décaissables	20 151 500,00
FND2	Dotations aux amortissements	19 800 000,00
FND3	Dotations aux provisions hors charges de personnels	350 000,00
FND4	Autres charges non décaissables	1 500,00
IM	Crédits d'investissement = montant limitatif	10 900 700,00
IMI	Immobilisations incorporelles	39 140,00
IMC	Immobilisations corporelles	10 861 560,00
IMC1	Bâtiments	6 324 303,00
IMC11	Travaux en cours	4 969 303,00

NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS

PERIMETRE FINANCIER: UNIV + CFA

Type de Budget: BP

CFI: Budget agrégé

EXERCICE 2015

Version: PR1

Nomenclature	Description	Montant des crédits
IMC12	Autres	1 355 000,00
IMC2	Équipements - Matériel (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	4 537 257,00

Annexe 4 - Nomenclature détaillé des crédits

Budget initial 2015

Automatique

Budget initial

MS	Crédits de Masse salariale = Montant limitatif	237 354 004 €
<i>MSde</i>	Dépenses décaissables	237 354 004 €
MSde1	Rémunérations du personnel	126 945 946 €
MSde11	Rémunérations principales	115 877 445 €
MSde12	Rémunérations accessoires	11 068 501 €
MSde13	Congés payés	9 000 €
MSde14	Primes et gratifications	7 794 475 €
MSde15	Indemnités et avantages divers	1 599 507 €
MSde2	Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance	95 507 964 €
MSde21	Cas pensions+ ATI	70 153 388 €
MSde22	Cotisations ASSEDIC	1 537 586 €
MSde23	Autres cotisations	23 816 991 €
MSde3	Autres charges de personnels	5 497 111 €
MSde31	Allocation retour à l'emploi	24 295 €
MSde32	Impôts sur rémunérations	2 945 416 €
MSde33	Autres	2 527 400 €
<i>MS</i>	Charges non décaissables	0 €
MS1	Provisions sur charges de personnel	0 €

Pour mémoire BR2 2014

BR2 ETAT	BR2 PROPRE	BR2
110 989 808 €	14 932 326 €	125 922 134 €
104 609 301 €	11 023 454 €	115 632 756 €
6 380 506 €	3 908 872 €	10 289 378 €
13 081 €	6 260 €	19 341 €
7 230 823 €	587 193 €	7 818 016 €
1 951 013 €	242 287 €	2 193 300 €
89 075 188 €	5 762 098 €	94 837 286 €
68 459 843 €	860 535 €	69 320 378 €
903 248 €	659 679 €	1 562 926 €
19 712 098 €	4 241 884 €	23 953 982 €
5 058 418 €	535 481 €	5 593 899 €
25 291 €	0 €	25 291 €
2 709 289 €	317 899 €	3 027 188 €
2 323 837 €	217 582 €	2 541 419 €
656 916 €		656 916 €
214 975 247 €	22 065 645 €	237 040 892 €

Automatique

BI 2015

BI ETAT	BI PROPRE	BI 2015
112 434 486 €	14 511 461 €	126 945 946 €
105 809 017 €	10 068 428 €	115 877 445 €
6 625 469 €	4 443 032 €	11 068 501 €
9 000 €	0 €	9 000 €
7 204 176 €	590 299 €	7 794 475 €
1 501 593 €	97 914 €	1 599 507 €
90 070 501 €	5 48 463 €	95 507 964 €
69 310 679 €	842 709 €	70 153 388 €
894 900 €	642 685 €	1 537 586 €
19 864 921 €	3 952 070 €	23 816 991 €
4 916 181 €	580 930 €	5 497 111 €
24 295 €	0 €	24 295 €
2 636 527 €	308 889 €	2 945 416 €
2 255 359 €	272 041 €	2 527 400 €
0 €	0 €	0 €
216 135 936 €	21 218 067 €	237 354 004 €

Automatique

2015 - 2014

ETAT	PROPRE	BI 2015 - BR2 2014
1 444 678 €	-420 866 €	1 023 813 €
1 199 716 €	-955 026 €	244 689 €
244 963 €	534 161 €	779 123 €
-4 081 €	-6 260 €	-10 341 €
-26 648 €	3 106 €	-23 541 €
-449 420 €	-144 373 €	-593 793 €
995 313 €	-324 635 €	670 678 €
850 837 €	-17 827 €	833 010 €
-8 347 €	-16 994 €	-25 341 €
152 824 €	-289 814 €	-136 991 €
-142 238 €	45 449 €	-96 788 €
-997 €	0 €	-997 €
-72 762 €	-9 010 €	-81 772 €
-68 479 €	54 459 €	-14 020 €
-656 916 €	0 €	-656 916 €
1 160 690 €	-847 578 €	313 112 €

Annexe 5- Budget initial 2015
Plafond d'emplois

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois Article L712-9	Autres emplois	Nb d'emplois
			En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1516	0	1516
		CDI	0	0	0
	Non permanents	CDD	385	186	571
S/total EC			1900	186	2086
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1050	0	1050
		CDI	48	24	71
	Non permanents	CDD	177	146	323
S/total BIATOSS			1274	170	1444
Totaux			3175	356	3531

BUDGET 2015 - Annexe 7
- Projets pluriannuels de recherche en cours -

Table with multiple columns: Projet / Opération, Financier, Détail financier, Date de début, Date fin, Montant de la convention, Produits supplémentifs, Montant de l'opération, Masse, Montant total par masse, Années antérieures à 2014, BUDGET 2014 (Produits, Charges, Budget initial, BR 1, BR 2, Crédits ouverts), BUDGET 2015 (Budget initial, Crédits ouverts), 2016 (prévisionnel), 2017 (prévisionnel), 2018 (prévisionnel), 2019 (prévisionnel), 2020 (prévisionnel).

Annexe 8 - Présentation de l'ensemble des apports à l'activité conduite par les unités de recherche

Budget 2015

		NATURE DES APPORTS	
		Effectifs de personnel (en ETPT)	Ressources financières hors personnel (en Euros)
		a	b
Apports de l'établissement aux unités propres		151,5	3 696 471 €
Apports de l'établissement aux unités partenariales		319,7	2 323 508 €
Apports des partenaires		411,2	7 378 413 €
TOTAL		882,4	13 398 392 €
	UMR6554	8	43 262 €
	UMR6590		17 235 €
	UMR Labo Maths Univ	76	349 871 €
	UMR Labo Maths CNRS	16,5	60 000 €
	UMR UFIP Univ	26	27 696 €
	UMR UFIP CNRS	13	68 000 €
	EA MMS Univp	22	51 957 €
	UMR SUBATECH Univ	20,8	282 000 €
	UMR SUBATECH CNRS	162,1	5 982 269 €
	UMR LINA Univ	37	298 124 €
	UMR LINA CNRS	18	83 250 €
	UMR CEISAM Univ	43	541 563 €
	UMR CEISAM CNRS	21	183 331 €
	UMR LPGN Univ	38	131 400 €
	UMR LPGN CNRS	19	529 000 €
	UMR 6607 LTN	20	869 213 €
	UMR6164 - ITR	158	326 632 €
	IRCCYN	7	
	GEPEA	9	
	UMR 6607 LTN	20	884 213 €
	998UMR1087		244 995 €
	998UMR1087		0 €

	NATURE DES APPORTS	
	Effectifs de personnel (en ETPT)	Ressources financières hors personnel (en Euros)
Unités ou groupes d'unités de recherche		
998CR1064	14	146 171 €
998CR1064		0 €
998UMR957	40,5	99 168 €
998UMR957	14	0 €
998UMR913		24 753 €
998UMR913		0 €
998UMR1089		31 288 €
998UMR1089		0 €
998EA3826		36 327 €
998EA3826		0 €
998EA4273		34 310 €
998EA4273		0 €
998EA4644		18 630 €
998EA4644		0 €
998UMR1102		15 500 €
998UMR1102		0 €
998CR892		315 739 €
998CR892	9,4	0 €
FED4203/UMS016/UMS3556	11,6	998 407 €
Apports de l'établissement à l'UMR791	34,90	610 988,00 €
Apports du partenaire INSERM	13,10	84 100,00 €
Apports du partenaire ONIRIS	1,90	9 000,00 €



UNIVERSITÉ DE NANTES

FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2015

ANNEXE AU PROJET DE BUDGET 2015 DE L'UNIVERSITE DE NANTES

L'Université de Nantes est une grande Université qui se caractérise par sa pluridisciplinarité et par sa forte dynamique en matière de recherche et d'innovation. Quatrième Université française en termes d'effectifs, elle dispense des formations et développe des recherches dans tous les grands champs disciplinaires : Santé, Sciences et Technologie, Droit-économie-Gestion, Lettres-Langues et Sciences Humaines et Sociales. Par ailleurs, elle porte l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'Académie de Nantes. Elle comprend 20 composantes, regroupées en 6 grands pôles :

- Pôle Droit-Eco-Gestion
- Pôle Santé
- Pôle LLHS
- Pôle Sciences
- Pôle technologique
- Pôle ESPE

Ses missions d'enseignement et de recherche destinées aux 48 800 étudiants et auditeurs (dont 34 714 étudiants en formation initiale et continue) sont assurées par un ensemble de 3 602 équivalents temps plein de personnel, scindé en 2 117 équivalents temps plein d'enseignants-chercheurs et d'enseignants et de 1 485 équivalents temps plein de personnels BIATSS.

Ses activités de recherche sont structurées autour de 75 laboratoires et structures de recherche, comprenant 24 Unités Mixtes de Recherche, dont 75% ont été classés A+ ou A lors de la dernière campagne d'évaluation de l'AERES en 2011, et de 8 Ecoles doctorales.

L'Université de Nantes a un projet stratégique clair qui se décline autour de trois grands axes majeurs :

1. **Etre un acteur majeur de ses territoires.** Dans le cadre de la Loi du 22 juillet 2013, l'Université de Nantes porte clairement un projet inter-régional Bretagne-Pays de la Loire de l'ESRI. Cette structuration inter-régionale se fonde sur les collaborations déjà existantes entre les établissements, et constitue le levier qui permettra au Grand Ouest de devenir une grande région de la connaissance et de l'innovation visible au niveau européen. En parallèle de cette vision inter-régionale, l'Université de Nantes structure les collaborations avec les Universités régionales, mais aussi avec les établissements métropolitains de l'ESR. Elle est ainsi un acteur majeur de la politique ESR sur l'ensemble de ses territoires.
2. **Devenir la Première Université Interdisciplinaire à 10 ans.** L'interdisciplinarité est une clé majeure pour comprendre les phénomènes complexes et répondre aux enjeux de demain. L'atout principal de l'UN est d'avoir été dès son origine une Université pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité, non acquise par une fusion récente, est donc inscrite dans l'esprit même de l'Université, permettant des échanges réels entre les différents acteurs. Aujourd'hui, l'enjeu pour l'Université est de passer de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité. Pour atteindre cet objectif, l'Université se donne un ensemble de leviers d'actions tant au niveau de la recherche que de la formation.
3. **Renforcer le lien Formation-Recherche.** Les deux tiers des laboratoires de l'Université de Nantes sont classés A+ et A. Par ailleurs, elle représente un peu plus de 70% de la recherche labellisée au niveau régional. Forte de ce potentiel Recherche, l'Université de Nantes se donne comme objectif de faire converger la politique scientifique de l'établissement avec la politique de formation, en déclinant une carte de l'offre de formation qui mette l'accent sur les axes forts au niveau de la Recherche, tout en évitant les redondances régionales,.

Parallèlement à ces axes majeurs, l'Université de Nantes poursuit une politique volontariste afin de proposer une carte de formations optimale pour permettre un accès à l'université au plus grand nombre, en tenant compte de publics de plus en plus hétérogènes et en améliorant les conditions de leur réussite dans tous les cycles. Elle accentue ainsi ses efforts en s'attachant à protéger les plus fragiles, notamment les étudiants de première année de Licence, avec une attention spécifique portée à des activités de soutien et d'orientation. Ces efforts semblent se concrétiser clairement via un ensemble d'indicateurs : l'augmentation sensible du taux de réussite des étudiants et la baisse du taux d'évaporation en Licence 1. Au delà de ces données, l'attractivité de l'Université de Nantes est à souligner : la rentrée 2014 a enregistré une augmentation de 5.2% des effectifs globaux de primo-

entrants (35% d'augmentation dans certains secteurs). Le choix de l'Université de Nantes en premier voeu dans l'application Post-bac a augmenté de 25% en deux ans. Les enquêtes montrent que 8 étudiants primo-entrants sur 10 viennent à l'Université par choix. Tous ces éléments consacrent la politique volontariste de l'Université de Nantes pour offrir une formation et un accueil de qualité aux étudiants. Pourtant, s'ils constituent un acquis positif pour l'Université, ils augmentent très fortement la pression au niveau de la Licence. Ainsi l'Université compte 13 772 étudiants inscrits en Licence, ce qui représente **40%** de ses effectifs.

Par ailleurs, l'Université de Nantes confrontée à une situation budgétaire complexe en 2013, a mis en place un Plan de Retour à l'Équilibre Budgétaire. Ce plan, qui se décline sur trois années, est fondé sur un certain nombre d'efforts collectifs et partagés, dont le plus emblématique est le gel sans compensation de 50 postes d'enseignants chercheurs et de 26 postes de personnels BIATSS. Ce plan comprend également des mesures d'ordre plus structurel pour réorganiser certains services, pour promouvoir de nouvelles ressources propres et pour rationaliser certaines de ses activités.

Dès 2012, L'Université de Nantes a demandé à pouvoir bénéficier d'une mission d'expertise financière auprès de la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) En 2013, elle a été volontaire pour un audit approfondi de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (IGAENR) sur la cartographie de ses activités de formation et de recherche. Les deux démarches confirment que l'Établissement reste confronté à un déficit structurel de financement de sa Masse Salariale État.

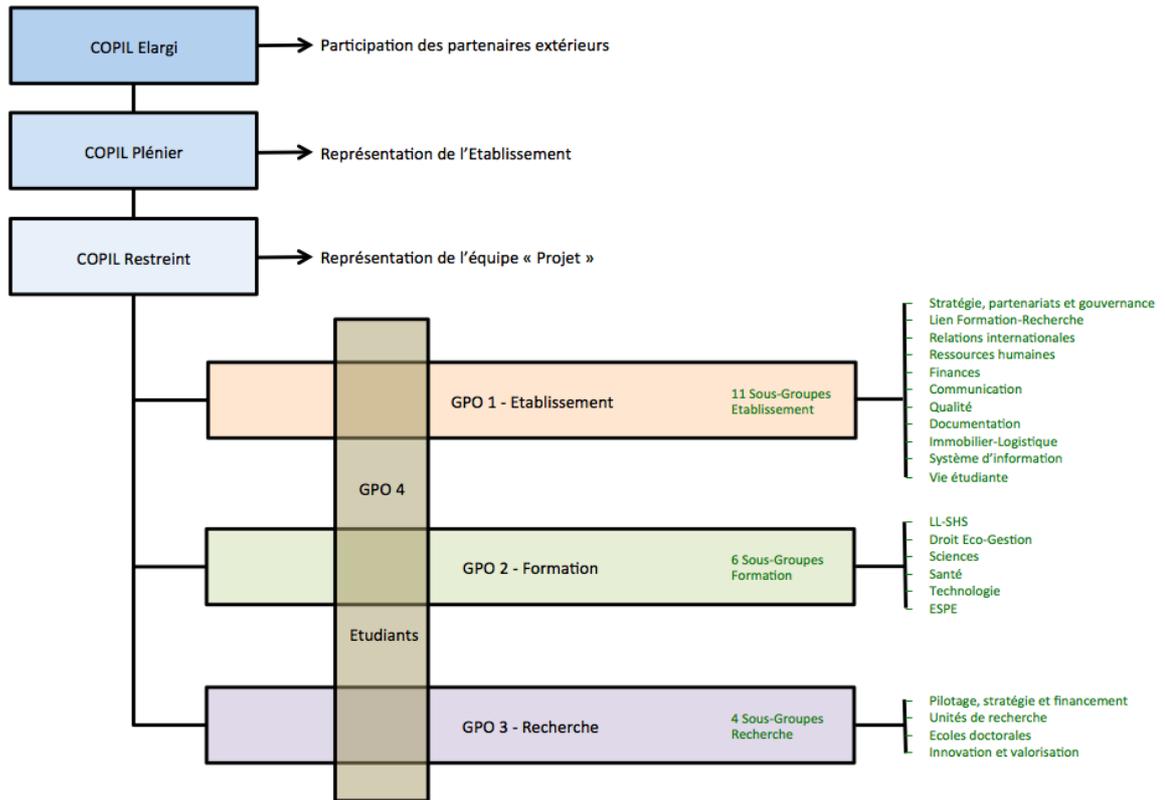
En 2015, l'Université a signé avec chacune de ses composantes, un CPOM. Le CPOM s'articule autour de 6 orientations stratégiques prioritaires :

- Promouvoir l'interdisciplinarité, l'internationalisation et le lien entre formation et recherche ;
- Accompagner la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Intensifier les collaborations à l'échelle des territoires ;
- Optimiser la carte de formation ;
- Favoriser les mutualisations entre les composantes dans le cadre de l'organisation en pôles ;
- Développer la formation continue.

Ces CPOM reposent sur plusieurs délégations : HC, mensualités de remplacement BIATSS...

Dès à présent l'Université de Nantes s'engage dans la démarche d'élaboration de son prochain projet d'établissement qui se concrétisera par la négociation à horizon 2016 du contrat quinquennal 2017-2021. Au cours des deux années à venir, l'établissement sera mobilisé dans son ensemble, grâce à une large démarche participative, en vue de l'évaluation par l'HCERES de sa politique d'établissement, de sa formation et de sa recherche.

Structuration de la démarche « projet »

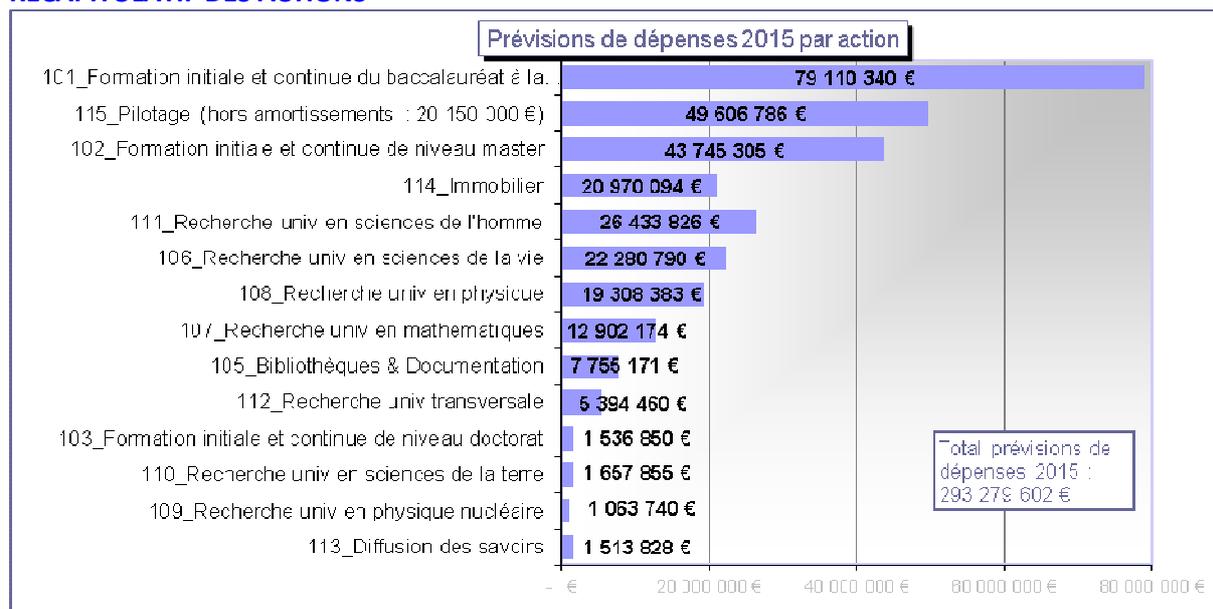


Sur le plan de l'immobilier et de la recherche, l'Université s'apprête à finaliser sa contribution au contrat de plan Etat-Région (2015-2020)

Nous présenterons dans les pages suivantes au regard des actions des programmes 150 et 231 de la Mission recherche et enseignement supérieur, les axes stratégiques de l'Université de Nantes déclinant les grands objectifs et les actions dédiées à chacun. Les indicateurs privilégiés, issus du Contrat quinquennal 2012-2016, compléteront ce Projet annuel de performances.

Programme n°150 : Formations supérieures et recherche universitaire.....p 5

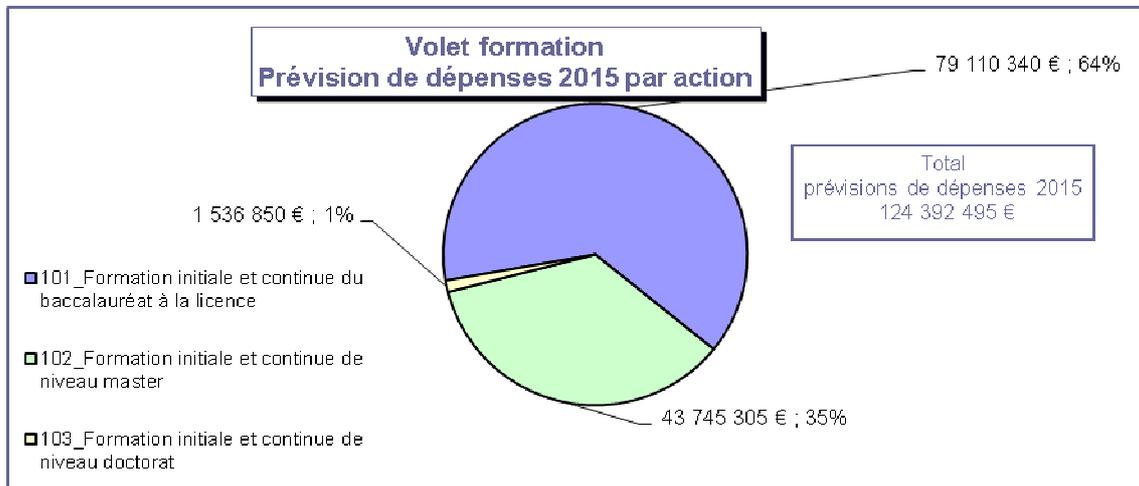
Programme n°231 : Vie étudiante.....p 38

Programme n°150 : Formations supérieures et recherche universitaire
RECAPITULATIF DES ACTIONS

Récapitulatif des objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF 1	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
INDICATEUR 1.1	Activité de la formation continue
OBJECTIF 2	Améliorer la réussite des étudiants
INDICATEUR 2.1	Taux de passage de L1 en L2 –
INDICATEUR 2.2	taux de réussite en licence en 3 ans
INDICATEUR 2.3	flux d'étudiants entrant en master – part des nouveaux étudiants entrant dans l'établissement
OBJECTIF 3	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international
OBJECTIF 4	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
INDICATEUR 4.1	revenus consolidés de la valorisation de la recherche
OBJECTIF 5	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
INDICATEUR 5.1	Double diplômes, diplômes internationaux, cotutelle thèse
OBJECTIF 6	Améliorer l'efficacité des opérateurs
INDICATEUR 6.1	variation des horaires d'ouverture du SCD
INDICATEUR 6.2	Ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service public
INDICATEUR 6.3	Taux d'occupation de locaux

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

FORMATION



Objectif 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

Orientations stratégiques

Un développement qualitatif important et une offre de formation en rapport avec les moyens de l'établissement : voici les deux grandes orientations stratégiques que nous devons respecter. Pour cela, nous devons rationaliser l'offre de formation sur un périmètre territorial élargi. Il est normal que certaines formations coexistent sur plusieurs sites, c'est notamment le cas de la plupart des licences, mais certains masters gagneraient à être mutualisés. Toutefois, en préalable à toute discussion avec d'autres partenaires, il sera nécessaire de définir en interne une stratégie claire et partagée. Cette approche n'exclut pas un développement de formations innovantes (au niveau master principalement), transdisciplinaires, en lien avec la recherche. Cette démarche aura en outre pour objet d'accroître l'attractivité de notre offre de formation, notamment par la promotion de filières thématiques lisibles et innovantes, en cohérence entre formation et recherche, en partenariat avec les acteurs socio-économiques.

Sur le plan de l'innovation pédagogique, l'université est aujourd'hui confrontée à de nouvelles exigences, à la fois au niveau des différentes formes de formations (initiale, continue, VAE, alternance,...), de la diversité du public accueilli, mais aussi de la diversité des institutions et des demandes (démarche qualité, AERES, évaluation des enseignements...). Le Service Universitaire de la Pédagogie (SUP) a vocation à coordonner les orientations stratégiques de l'établissement. Il doit permettre l'intégration de nouvelles technologies, l'accompagnement des équipes pédagogiques, la formation et la valorisation des activités innovantes en pédagogie.

Concernant le suivi des étudiants, il faut penser la réussite comme un *continuum*, de l'ouverture des possibles, depuis l'éventail des études jusqu'à celui des métiers et des compétences. Il convient d'institutionnaliser le lien en amont avec le Lycée, pour en faire le premier maillon de la réussite à l'Université de Nantes.

La politique d'accompagnement à la réussite pourrait dès lors s'articuler autour de trois volets : en amont de l'Université, l'orientation; en interne, par la construction du parcours (réorientation,

accompagnement à la réussite); une préparation à l'insertion par toutes les ressources du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Pour assurer la lisibilité et l'attractivité des filières, le pilotage des formations au niveau Master, indispensable, peut se concevoir à trois niveaux : le parcours-type, la mention de master, avec un conseil de perfectionnement, et la filière, qui regroupe l'ensemble des formations liées à une discipline (DUT, L3P, L, M, DU, D) au sein de l'établissement, voire des établissements. Pilotée par un conseil de filière, collégial, il s'agit d'un vecteur pertinent de travail sur la région et l'inter-région. Quelques formations, d'autant plus lisibles et porteuses qu'elles sont proches des pôles recherche, sont déjà dans cette dynamique ; cela demande à être mieux formalisé et valorisé. Certaines filières seront uni-composante, d'autres seront multi-composantes ; en ce sens nous devons raisonner, non pas en termes de disciplines, mais de groupes de disciplines, d'inter-disciplinarité.

En ce qui concerne l'évaluation des formations, la réglementation requiert une évaluation des enseignements au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants doit en effet être considérée, non pas comme un contrôle subjectif, mais comme une démarche de progrès permettant de contribuer au développement professionnel en pédagogie. Cette évaluation doit s'appuyer sur la confidentialité (les résultats appartiennent à l'enseignant qui décide du niveau de communication de ceux-ci), la responsabilité (l'enseignant choisit quoi, quand et pourquoi évaluer), l'adaptabilité, et la réflexivité (*feedback* et accompagnement de l'institution). Dans le respect de ces principes, l'établissement met en œuvre un dispositif complet d'évaluation par les étudiants comportant deux volets :

- évaluation des enseignements : mise en œuvre obligatoire étendue à toutes les composantes, auxquelles sont laissés le choix des modalités et la maîtrise du processus (transmission d'un bilan qualitatif et quantitatif annuel) ;
- évaluation des formations organisée par l'établissement auprès des étudiants de première année et de fin de cycle (DUT 2, L3, M2) par vagues (un tiers des formations chaque année) ; cette évaluation se décline en dix points (orientation, inscription et accueil, information et documentation sur la formation et son déroulement, programme et organisation des enseignements, pédagogie, contrôle des connaissances, conditions d'étude, accès aux ressources documentaires, vie étudiante, poursuite d'études et insertion professionnelle).

Un Groupe Projet Opérationnel a été mis en place et a permis de finaliser un questionnaire qui sera diffusé à l'ensemble des étudiants en novembre 2014, une extraction et analyse des résultats est prévue sur la période janvier-février 2015. Les résultats de cette enquête seront diffusés au printemps 2015. Ils serviront également à alimenter la réflexion de l'établissement pour la rédaction de son dossier d'évaluation dans le cadre de la démarche quinquennale.

L'Université de Nantes porte l'ESPE Académique. A ce titre elle se doit de relever le défi d'en faire une réelle École avec une formation professionnalisante, mobilisant toutes les compétences académiques et scientifiques, en lien avec les composantes des 3 universités régionales, mais aussi toutes les compétences professionnelles en lien avec le Rectorat de l'Académie.

Des passerelles sont également nécessaires pour que les étudiants puissent profiter de la pluridisciplinarité de l'université. Les échecs en premier cycle sont de plusieurs natures, souvent liés à des erreurs d'orientation, mais aussi à de multiples causes très complexes. Beaucoup d'étudiants quittent l'université en situation d'échec, ou n'y viennent pas parce qu'ils savent ne pas avoir les prérequis pour réussir. La volonté politique affichée d'augmenter le nombre d'étudiants dans les études supérieures conduira, si rien n'est fait, à encore aggraver ce constat. Il faut développer des passerelles à la fois entre le bac et l'entrée dans l'enseignement supérieur, mais aussi entre les disciplines au sein de l'université. Il s'agira, pour la plupart, de dispositifs sur mesure, à faible effectifs, donc coûteux, mais répondant à une vraie demande sociétale.

Objectifs

- Développer des outils de gestion et de coordination des formations et des flux d'étudiants, y compris sortants si possible ;
- Accompagner l'étudiant, qui est au centre du dispositif, dans son parcours, avant son entrée, au sein de l'Université et dans son insertion dans la société ;
- Assurer une évaluation pertinente et crédible des formations ;
- Promouvoir l'innovation pédagogique dans le cadre d'une stratégie de la pédagogie ;
- Améliorer et moderniser les formes pédagogiques dans les enseignements ;
- Etre en mesure de répondre aux appels d'offre : Universités numériques, IE en Formations Innovantes, ... ;
- Evaluer chaque innovation, au triple plan pédagogique, de recherche et de potentiel d'impact avec la société ;
- Poursuivre la réflexion sur l'orientation avec les acteurs de terrain du Rectorat et la Région ;
- Promouvoir des filières thématiques lisibles et innovantes, transdisciplinaires, en partenariat avec les acteurs socio-économiques ;
- Structurer la Formation continue de proximité et favoriser la validation des Acquis de l'Expérience.

Actions

- Optimiser l'offre de formation
- Créer une cellule d'appui à l'innovation ;
- Déployer les activités du Service Universitaire de la Pédagogie (SUP) ;
- Un service central d'aide à la réussite dans le *continuum* : le SUIO (ou Carrefour de la réussite) ;
- Un Conseiller pour le lien avec les lycées (réseau des correspondants, liens avec les chefs d'établissement), le Rectorat (SAIO, Formation continue, Inspection), la Région, le lien avec la valorisation de la recherche (grand public), mais aussi pour la réflexion sur la politique d'orientation, à comprendre au niveau régional. Il pourrait ainsi nourrir la réflexion sur les passerelles et l'aide à la réorientation, et essayer de travailler à l'anticipation et au suivi des cohortes ;
- Une cellule « Accompagnement », qui veille aux dispositifs d'accompagnement (Plan Réussite en Licence), et qui donne l'impulsion sur le SUP pour développer les innovations pédagogiques ;
- Mise en place de conseils de perfectionnement au niveau des mentions ;
- Mise en place d'un conseil de filière.

Focus sur l'offre de formation

L'offre de formation de l'Université de Nantes est une offre riche et diversifiée, couvrant l'ensemble des domaines disciplinaires. La formation est fortement adossée à une recherche de qualité (plus de 70% des laboratoires classés A et A+).

Par ailleurs, le taux d'insertion de nos diplômés est très important : les dernières enquêtes nationales au niveau Master, montrent qu'il dépasse dans plusieurs domaines les taux d'insertion nationaux de 1 à 10 points. En effet, 90,4% de nos diplômés de master trouvent un emploi stable dans les 30 mois suivant leur formation et 91% des diplômés de Licence Professionnelle trouvent un emploi stable dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme.

L'Université de Nantes reste attractive : le taux de progression moyen sur les quatre dernières années est de 1,7%. Les critères qui déterminent le choix de l'Université de Nantes de la part des étudiants sont dans l'ordre : l'adéquation avec le projet professionnel, la diversité des parcours, les débouchés professionnels et la qualité des formations.

¹ Enquête Interne réalisée en 2010, 2011 et en 2012

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 données au 4/11/2014 ²
Effectif global Hors ESPE	31 837	32 614	32 712	33 327	33 830
Variation hors ESPE	+2,5%	+2,4%	+0,3%	1.88%	1.51%
ESPE	2322	568	524	539	884
Total Général	34 159	33 182	33 236	33 866	34714
Variation avec ESPE	+1,3%	-2,9%	+0,2%	1.90%	2.50%
Primo-entrants en Licence Générale	4 365	4 453	4 433	4 598	5078
Licence	12 613	13 091	12 907	13 150	13 772
Licence Professionnelle	862	900	927	1 004	1029
Master	5 898	6 585	6 346	6458	6521

Tableau N°1 : Evolution des effectifs sur les quatre dernières années

Le taux de progression des primo-entrants est en moyenne de 3%.

Si la majorité des primo-entrants viennent du bassin de recrutement traditionnel de l'Université (Région des Pays de la Loire), 40% de nos étudiants de M1 et 60% des M2 viennent d'autres régions.

L'offre de formation du contrat quinquennal actuel, si elle est restée stable pour les licences générales, les DUT et les mentions de Master, a vu le nombre de spécialités de master augmenter. Ce constat est à nuancer pour plusieurs raisons :

- 21 spécialités sont portées par d'autres établissements (nantais, régionaux ou inter-régionaux) ;
- Le développement remarquable du nombre de spécialités co-habilitées soit avec des écoles nantaises (Oniris, Ecole Centrale et Ecole des Mines principalement), soit avec les Universités de la Région (Angers, Le Mans) ou d'autres Universités (essentiellement Rennes 1).

	Quadriennal 2008-2011	Quinquennal 2012-2016
Mentions de Licence	28	27
Spécialités de Licence	21	18
Licences Professionnelles	42	48
Mentions de Master	41	41
Spécialités de Master	145	156
Dont Co-habilités Nantes		25
Dont Co-habilités Région		18
Dont Co-habilités Inter-Régions		11
DUT	16	17

Tableau N°2 : Evolution de l'offre de formation entre le dernier quadriennal et le quinquennal actuel

NB : la réforme en cours du cadre national des diplômes et l'établissement d'une nouvelle nomenclature des mentions de Licence et Masters entraînera une réorganisation des mentions, la disparition de la notion de spécialité et doit permettre une restructuration de l'offre de formation.

² Données au 14/11/2013, non stabilisées encore pour les masters, fournies à titre indicatif.

Indicateur de performance

Un indicateur sur la formation continue est choisi compte tenu des voies d'amélioration que nous avons sur cette thématique.

Des actions sont en cours autour de trois axes :

- Formations courtes intra et inter-entreprises ;
- Modularisation de l'offre de formation continue ;
- Développement de la Validation partielle des Acquis de l'Expérience.

1-1	Formation tout au long de la vie	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	S-11

Action	Formation continue
Objectifs	Objectif 1 Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

Description des indicateurs

Unité de mesure	1 – heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) ; 2.- nombre de stagiaires : nombre de stagiaires ayant achevé leur formation au cours de l'année de référence 3 – nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4 – millier Euros
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.

Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement
--	--------------------------------------

	2010	2011	2012	2013	C : Cible 2016	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1- Volume d'heures stagiaires	936 844	1108990	1141092	1261701		
2- Nombre de stagiaires	9 318	12052	18025	15940	10 248	10 %
2- Nombre de certifications délivrées	4 702	4813	4552	4616	5 172	10 %
<i>dont certifications par la Validation des Acquis et de l'Expérience *</i>	36	41	36	32	60	66 %
4- Recettes de la formation continue en M€	4,38	6,05	8,78	8,86	9 M€	17% ((2011)

Précisions : cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « C ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « S ». Une **certification** est un diplôme, un titre ou un certificat inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer ses connaissances, ses habilités, attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Commentaires de l'université :

L'hypothèse retenue de développement du nombre de stagiaires est cohérente avec la volonté de l'établissement de développer des formations courtes intra et inter entreprises et la modularisation.

* tenant compte du développement de la VAE partielle.

OBJECTIF 2 : Améliorer la réussite des étudiants

Orientations stratégiques

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, la professionnalisation de nos formations est une demande récurrente de nos tutelles depuis quelques années. Cette exigence est légitime, si on l'interprète dans le sens où tous nos diplômés doivent être en mesure de s'insérer sur le marché du travail, à des niveaux et dans des domaines correspondant à leur formation. En revanche, la préparation de tous les étudiants à l'insertion professionnelle ne doit pas passer nécessairement par la généralisation de formations dites « professionnelles ». A terme, tout étudiant qui choisit d'étudier à l'Université de Nantes doit pouvoir en sortir avec un diplôme lui assurant un débouché sur le marché du travail, que ce soit au niveau DUT, licence, master ou doctorat.

A cet effet, l'université, au cœur de la Cité, doit renforcer et consolider ses liens, dans le cadre de vrais partenariats collaboratifs, c'est-à-dire un travail en amont, régulier et stratégique, avec tous les acteurs de la société : collectivités, entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie, administrations... Ces liens existent déjà, au travers des composantes, des laboratoires, des collègues... mais sont souvent mal valorisés, parce que souvent mal identifiés. Mais aussi parce qu'ils sont tellement divers, l'ESPE avec le rectorat, les composantes technologiques avec les branches professionnelles, l'ensemble santé avec le CHU...

L'Université de Nantes doit devenir plus visible et plus présente, mieux faire connaître ses forces.

Objectifs

- Etablir des partenariats robustes avec un travail en amont avec les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques ;
- Favoriser l'insertion de nos étudiants dans la société ;
- Participer au progrès collectif.

Actions

- Conforter et développer des licences professionnelles en réponse aux demandes du milieu économique, et lorsque cela est possible, en alternance sous contrat de professionnalisation ;
- Généraliser et faire fonctionner les conseils de perfectionnement et quand cela est possible, les mutualiser sur l'ensemble d'une filière du niveau L au niveau M, voire au doctorat ;
- Poursuivre le travail de suivi des anciens étudiants en mutualisant les expériences existant dans les composantes ;
- Mettre en place, lorsqu'ils n'existent pas, des modules spécifiques de construction du projet professionnel de l'étudiant.

Focus sur les actions destinées à améliorer la réussite des étudiants en Licence

L'Université de Nantes a favorisé les initiatives des équipes pédagogiques dans le cadre du « Plan Réussite Licence ». Les taux obtenus sont nettement au-dessus de la moyenne nationale, avec une proportion d'étudiants boursiers supérieure à la moyenne nationale en Arts lettres langues, SHS, Droit, Sciences et techniques. Cependant dans un certain nombre de licences, les ressources humaines sont insuffisantes pour encadrer dans de bonnes conditions les flux entrant en L1 : les marges de progression sont donc très limitées et deviennent problématiques compte tenu de l'augmentation des étudiants primo-entrants attendus dans les prochaines années.

L'amélioration des bons résultats déjà obtenus suppose que le recrutement de bacheliers généraux soit largement prédominant.

Un certain nombre de freins culturels peuvent exister lorsque les connaissances et compétences exigées des bacheliers entrants ne correspondent pas à leurs acquis scolaires (discipline non enseignée au lycée par exemple) ou que le cursus de licence est organisé au regard des normes des masters.

Au regard des analyses et des résultats obtenus en matière de lutte contre l'échec en début de parcours universitaire, l'Université de Nantes souhaite s'engager dans une approche systémique de promotion de la réussite des étudiants. Pour mettre en œuvre cette politique, elle a institué en 2012-2013 un Comité de Pilotage avec les objectifs suivants :

- Définir des objectifs et des orientations stratégiques pour la promotion de la réussite des étudiants, apporter une nouvelle dynamique ;
- Définir et/ou valider les priorités en matière de promotion de la réussite ;
- Définir les processus organisationnels, les rôles et les missions de chacun des pôles créés ;
- Piloter et structurer les plans d'actions pour la promotion de la réussite ;
- Analyser et définir les axes d'amélioration des actions ;
- Capitaliser par des échanges ;
- Partager une vision commune, organiser la communication au sein de l'établissement.

Selon la typologie des mesures d'aide à la réussite existantes, six pôles thématiques de réflexion et d'animation, pour la promotion de la réussite des étudiants ont été proposés par ce groupe de réflexion :

- Information & orientation ;
- Pédagogie & didactique ;
- Insertion socioprofessionnelle ;
- Encadrement & accompagnement ;
- Conditions de vie étudiante ;
- Diagnostic & évaluation.

Les objectifs majeurs de chaque pôle, et quelques actions type qu'ils pourraient engager, qui seront discutés et arbitrés prochainement, sont proposés ci-dessous. Certaines de ces actions ont été engagées ou sont sur le point de l'être (marquées par un *).

1 – Pôle Information & orientation

Objectifs :

Le « droit à l'orientation » mis en place en 2009 promeut l'orientation tout au long de la vie, pour tous les publics, et quel que soit leur statut, et permet d'en préciser le périmètre : « garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés (...) ».

L'université de Nantes, partie prenante au Service Public Régional de l'Orientation, s'engage pleinement sur l'ensemble des champs de l'information et de l'orientation.

Elle souhaite poursuivre et approfondir les actions menées en concertation avec le Rectorat dans le cadre de la valorisation des relations université / lycées.

Elle entend proposer un appui et un accompagnement des étudiants dans la construction des parcours de formation tout au long des cursus.

Elle veut agir pour la prise en compte des objectifs d'insertion dans le conseil à l'orientation.

Pour cela elle s'engage :

- A construire et diffuser une information complète sur les filières universitaires d'enseignement supérieur, à s'assurer qu'elle sera consultée, comprise, et utile aux démarches d'orientation des publics, avant et pendant les cursus ;
- A proposer des actions d'accompagnement et de conseils individualisés sur l'ensemble des problématiques d'orientation, en multipliant les voies d'accès à ces prestations ;
- A réfléchir à des ressources innovantes autour de l'orientation active, en partenariat avec le Rectorat, l'ONISEP et les universités régionales.

Actions type proposées :

- Connaître par un travail d'enquête les représentations véhiculées par nos filières de formation, auprès des publics et des prescripteurs, notamment lycéens et enseignants du secondaire. Diffuser ces éléments auprès des équipes pédagogiques des composantes, faire évoluer l'offre de formation en travaillant sur son attractivité ;
- Repérer les différents types d'étudiants décrocheurs de L1, proposer des actions de remédiation, dans le cadre de la semestrialisation ou pas, dans et hors l'université, pour les décrocheurs précoces ou pour ceux qui abandonnent plus tardivement ;
- Organiser des actions dédiées aux étudiants de Licence sur chaque filière de formation : débouchés, métiers, poursuite d'études. Permettre de choisir entre études courtes et études longues, accompagner les choix d'orientation vers les masters ;
- Accentuer l'accompagnement à la maturation personnelle et professionnelle des étudiants de masters et au-delà, par le développement d'outils d'auto-analyse des parcours, ouvrant l'accès à l'OTLV / FTLV.

2 – Pôle Pédagogie & didactique

Objectifs :

Comme la recherche l'indique : « *La qualité de l'enseignement se révèle un des meilleurs prédicteurs de la performance des étudiants. Il apparaît donc important et fondamental d'accroître le niveau de formation pédagogique des enseignants-chercheurs et de s'interroger sur la valorisation du volet enseignement dans la carrière d'un universitaire.* » Pleinement consciente de cette problématique, l'Université de Nantes a mis en place un Service Universitaire de Pédagogie (SUP) et a inscrit la formation pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs comme un de ses axes stratégiques prioritaires.

La mission du SUP est d'accompagner, à titre individuel ou collectivement, les enseignants et enseignants-chercheurs dans leurs pratiques pédagogiques. Le SUP est une instance de conseil, de formation et de mutualisation d'expériences pédagogiques et de ressources. Il vise à favoriser l'innovation et à promouvoir une dynamique de développement professionnel.

Le SUP n'a pas vocation à être un prescripteur de bonnes pratiques pédagogiques. Il n'a pas non plus vocation à évaluer les enseignants et les enseignants-chercheurs. Il est à l'écoute des enseignants et des enseignants-chercheurs, de leurs besoins et de leurs attentes, pour être à même de les conseiller et de les accompagner, en respectant les spécificités disciplinaires.

Actions type proposées :

- La formation et le développement pédagogique avec la mise en place d'ateliers de formation en pédagogie universitaire (évaluer les apprentissages des étudiants, concevoir des supports de cours efficaces, s'exprimer en public, ...)* ;
- Un accompagnement personnalisé par des conseillers en pédagogie universitaire (aide à la mise en place d'un enseignement, analyse de pratique, ...)* ;
- Une feuille de route optimisée pour la Mission Langues existante vers une transversalité accrue et une politique de certification amplifiée ;
- Un soutien à l'innovation : appels à projets pour l'intégration du e-Learning dans les enseignements, l'amélioration d'un cours ou d'une formation, la création de nouveaux supports ;

- Un soutien à l'usage des TICE et la mise en place d'enseignements plus interactifs, avec une valeur ajoutée pour l'apprentissage (podcast, e-Learning, cdrom, ...);
- Un développement de l'enseignement à distance, e-université, vecteur de lisibilité et d'attractivité au plan européen, avec une réflexion engagée sur l'Open-Data;
- Un appui à la conception des programmes. En lien avec le pôle « Diagnostic et évaluation », appui et ressources pour l'élaboration de formations de qualité;
- L'accompagnement des enseignants-chercheurs pour une valorisation des pratiques pédagogiques dans les dossiers d'avancement en voie locale.

3 – Pôle Insertion socioprofessionnelle

Objectifs :

La réussite de l'étudiant est étroitement liée à la mise en place d'informations sur l'orientation et l'insertion tout le long du cursus universitaire. L'université de Nantes souhaite donner à tous les étudiants de Licence les outils d'aide à la construction du projet et à la relation avec le monde professionnel.

La réussite de l'étudiant est liée non seulement à l'acquisition de compétences opérationnelles réelles, mais aussi à leur connaissance et reconnaissance par les milieux socio-professionnels. Parmi les lourdeurs couramment pointées dans l'offre de formation des universités, la plus citée est l'opacité. L'Université de Nantes se pose donc comme objectif de développer l'entrée des enseignants-chercheurs et des étudiants dans une logique Compétences, accentuant ainsi le travail entrepris par la rédaction des fiches RNCP.

Consciente de la richesse constituée par sa pluridisciplinarité, l'Université de Nantes souhaite notamment valoriser ses filières Lettres et Sciences Humaines, par la promotion des compétences qui y sont développées et par l'accompagnement des étudiants et diplômés dans la rencontre avec le monde socio-professionnel.

Actions type proposées :

- Généralisation des actions de professionnalisation sur l'ensemble du niveau L conditionnant l'obtention du diplôme;
- Déploiement du e-portfolio mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire, pour la diffusion de la culture Compétences. Traduction des contenus et des acquis en termes de compétences, adaptation des discours aux interlocuteurs (partenaires extérieurs, employeurs, ...);
- Création d'une cellule d'aide à l'insertion dédiée aux composantes des domaines ALL/SHS, sur la base de la CLIP Lettres déjà existante*;
- Développement des Conseils de perfectionnement élargis à l'ensemble des formations. Ces conseils, constitués de membres extérieurs à la formation, préconisent les orientations nécessaires à l'adaptation aux besoins du bassin d'emplois*.

4 – Pôle Encadrement & accompagnement

Objectifs :

Nous rappelons que « les dispositifs d'accompagnement touchent rarement ceux qui en ont le plus besoin ». Il convient ici de distinguer l'encadrement qui, pour des raisons d'égalité, doit être adressé à tous les étudiants, de l'accompagnement qui, pour des raisons d'équité, doit être envisagé de manière ciblée en direction des étudiants qui en ont le plus besoin, pour ceux par exemple qui vivent une difficulté temporelle qui se transforme en difficulté avérée. Aussi est-il primordial d'envisager un dispositif qui contribue à aider les étudiants à donner du sens à leurs apprentissages et générer de l'appétence aux études universitaires. Pousser cette différenciation pédagogique jusqu'au bout revient aussi à prendre en compte les étudiants en réussite qui souhaitent progresser davantage.

L'accompagnement pourrait porter sur une focale sur la première année car il doit prendre en compte la rupture lycée/université et permettre aux étudiants L1 de développer des méthodes de travail, des stratégies d'études et des pratiques langagières nouvelles. Cependant, l'accompagnement concerne bien tous les étudiants de l'université quelle que soit l'année d'études.

Développer les méthodes de travail personnel (prise de notes, synthèses, maîtrise et compréhension des codes académiques, organisation/planification de son travail et des révisions, amélioration du langage oral et écrit), s'auto-évaluer, aider à comprendre, aider à planifier, soutenir, stimuler, donner

confiance en développant des apprentissages collaboratifs et des espaces d'interactions encouragées sont autant d'atouts pour la réussite et l'intégration des étudiants. Accroître le sentiment d'appartenance à son UFR et à l'Université est un objectif à atteindre le plus tôt possible.

Il semble alors intéressant de mutualiser les expériences acquises avec l'objectif de les rendre toujours plus opérationnelles.

Actions type proposées :

- Renforcer et élargir à toutes les composantes les enseignements de MTU en s'appuyant sur des ateliers d'échanges de pratiques pour repérer la nature des difficultés rencontrées par les étudiants, améliorer la perception de cet enseignement chez les collègues pour les convaincre de son utilité ;
- Renforcer et élargir à toutes les composantes les actions de tutorat étudiant en s'appuyant sur des ateliers de réflexion : analyse des formats de tutorat et de leurs conséquences sur l'activité des étudiants ; enrôlement et valorisation des tuteurs ;
- Renforcer et élargir à toutes les composantes le dispositif « enseignants référents » en s'appuyant sur des ateliers d'échanges de pratiques pour analyser les obstacles et les leviers permettant d'aider les étudiants dans une activité plus efficiente, cette mission faisant partie de l'activité des enseignants comme stipulé dans l'arrêté de Licence ;
- Solliciter les enseignants responsables pédagogiques d'années d'études Licences et Masters pour examiner avec eux les priorités concernant la réussite des étudiants qu'ils encadrent avec la participation des étudiants au sein des différents conseils et dispositif de délégués de groupes ;
- Développer des activités de parrainage et des travaux de groupes ;
- Elargir le dispositif MADOC (ou autre) autour de la question des attentes aux examens et de l'autoévaluation en temps réel (tests d'autoévaluation dès le début de la formation et à étapes régulières) ;
- Recenser et diffuser des expériences réussies dans les différentes composantes de l'université* ;
- Mettre en place un atelier de réflexion relatif à l'évaluation de ces différents dispositifs par les étudiants.

5 – Pôle Conditions de vie étudiante

Objectifs :

Depuis plusieurs années, l'Université de Nantes a fait sienne la question des conditions de vie étudiante. Plus récemment, les acteurs nationaux de l'Enseignement Supérieur ont pris conscience du caractère central de ces problématiques (accord cadre CPU – CNOUS / Charte de la Vie Etudiante CPU – Organisations représentatives).

On entendra ici par conditions de vie des étudiants l'ensemble des facteurs économiques, sociaux et culturels contribuant à la satisfaction ou non des besoins et des aspirations des étudiants. On pourra en distinguer quatre niveaux :

- Conditions sociales d'existence ;
- Bien-être moral et physique ;
- Intégration et accès aux informations et aux services ;
- Développement personnel et investissement dans l'établissement.

Si de bonnes conditions de vie ne sont pas une condition suffisante à la réussite des étudiants, il est entendu que de mauvaises conditions de vie étudiantes sont un facteur de démotivation et d'échec qui n'est plus à démontrer.

Actions type proposées :

- Participation de l'Université à la définition d'un schéma régional directeur de la vie étudiante* ;
- Améliorer la visibilité des services de l'Université et mener une réflexion sur leurs présences sur les campus ;
- Rédiger une charte d'accueil de l'étudiant à destination des services et former les agents en charge de l'accueil ;
- Lancer une évaluation par les étudiants des différents dispositifs d'accueil de rentrée* ;
- Améliorer la diffusion de la communication auprès des étudiants ;
- Renforcer l'accompagnement des étudiants porteurs de projets sur les campus ;
- Mettre en place un séminaire de formation des élus étudiants* (séminaire mis en place pour la première fois en novembre 2014).

6 – Pôle Diagnostic & évaluation

Objectifs :

L'Université de Nantes a fait le choix de s'engager dans une démarche Qualité globale et pérenne, destinée autant à améliorer son fonctionnement dans ses missions de service public qu'à permettre à l'établissement d'être en phase avec les évolutions du paysage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Mettre cette démarche au service de l'utilisateur (étudiant) représente l'un des pivots de cette politique.

La capacité de l'établissement à recueillir et à analyser la perception que les étudiants ont de la formation qui leur est délivrée et de la qualité de leur environnement de travail est nécessaire pour s'assurer que l'ensemble des dispositifs liés à l'enseignement sont en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins en termes de contenus, de pédagogie, d'accompagnement, de suivi administratif et de services sociaux ou culturels.

La mise en œuvre d'une évaluation systématique des formations sera l'un des enjeux de cette démarche Qualité. Cette évaluation reposera sur une conception globale, intégrant l'ensemble des acteurs (étudiants, enseignants, services administratifs) et couvrant tout le champ des actions et missions de formation, depuis l'accueil des étudiants sur les campus jusqu'aux dispositifs de suivi et d'insertion professionnelle des étudiants sortants. L'évaluation des enseignements sera au cœur de ce processus continu de diagnostic et d'évaluation mais la démarche ne s'arrêtera pas à cet unique volet.

Actions type proposées :

- Affirmation de la politique d'établissement par la mise en place d'un référentiel commun à l'établissement définissant les critères généraux et institutionnels d'une démarche Qualité dans les missions de formation (charte Qualité) ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des formations sur la base d'enquête et de questionnaires s'appuyant sur le référentiel commun mais tenant compte de la spécificité des filières et secteurs disciplinaires (déclinaison du référentiel)* ;
- Organisation, structuration et suivi des conseils de perfectionnement et/ou conseils pédagogiques* ;
- Accompagnement des composantes et responsables de formation dans la pratique de la démarche Qualité (mise à disposition d'outils, sessions d'information et ateliers de formation).

Certaines de ces actions ont été mises en place en 2014 (mise en place de conseils de perfectionnement, évaluation des formations) et leur déploiement à l'échelle de l'Université devrait être effective en 2015

Indicateurs de performance

L'ensemble de ces actions doit nous permettre d'atteindre les objectifs cibles fixés dans les tableaux ci-dessous.

2-1	Taux de passage de L1 en L2	1
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants (objectif 2, programme 150)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, futures années 2015-2016 Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	Etudiants bacheliers de l'année universitaire n-1/n (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante (n/n+1) en 2 ^{ème} année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2 ^{ème} année. Les inscriptions en L1 concernent les étudiants inscrits en 1 ^{ère} année de licence LMD, mais excluent les autres filières (PACES, IUT, préparation ingénieurs, etc.). Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) — Universités et assimilés. Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2008, 2007-2008 est l'année universitaire n-1/n et 2008-2009 l'année universitaire n/n+1

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)-PAPESR
Mode de calcul	Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (cursus LMD) 1 ^{ère} année en n-1/n Calcul du taux de redoublement - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits de nouveau en L1 l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n Calcul du taux de passage: - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, accédant à la 2 ^{ème} année de licence (L2) ou à une formation équivalente l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n Calcul du taux de changements d'orientation : - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits en n/n+1 dans un diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours au sein de l'université, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n. Il s'ensuit que dans cet indicateur, un changement de filière au cours d'une même année universitaire n'est pas considéré comme un changement d'orientation. Calcul du taux de sorties de l'université : - nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, non inscrits à l'université en n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n Précisions importantes : - un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université - un étudiant inscrit en 1 ^{ère} année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation un étudiant inscrit en 2 ^{ème} année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente

Précisions :

Lecture : pour l'année n = 2008, 43,2% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2007-2008 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (148 269 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 23,6% de cette même population redoublent en L1 en 2008-2009. L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L1 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée

2-1	Taux de passage de L1 en L2 (suite) Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	1
-----	--	----------

	n = 2008*	n = 2009	n = 2010	n = 2011	n = 2012	Cible 2015-2016
<i>Effectifs de primo-entrants inscrits en L1 en n-1</i>	4 048	3 927	4 251	4 315	4 204	
<i>Part de redoublements à l'UN ou dans une autre université</i>	21,9	23,6	22,7	21,3	20,8	
<i>Part de changements d'orientation</i>	2,7	2,7	2,0	3,1	2,5	
<i>Part des inscrits en L1 en n-1 non présents en université à la rentrée n quelque soit l'université</i>	32,4	31,8	32,3	31,3	28,8	
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	43,0	41,9	43,0	44,3	47,9	52%

Données toutes universités

		n = 2008*	n = 2009	n = 2010	n = 2011	n = 2012
Total des universités	<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 *</i>	180010	159315	168413	168474	172931
	<i>Part de redoublements</i>	23,6%	24,2%	26,3%	25,9%	26,0%
	<i>Part de changements d'orientation</i>	3,0%	3,1%	2,5%	2,8%	2,6%
	<i>Part des inscrits en L1 en n-1 non présents en université à la rentrée n)</i>	29,8%	31,6%	31,2%	30,7%	31,4%
	<i>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</i>	43,6%	41,1%	40,0%	40,6%	40,1%

2-2	Taux de réussite en Licence en 3 ans Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	2
-----	---	---

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2008 diplômée en 2011
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{ère} fois en 1^{ère} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</p> <p>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence (générale et professionnelle) à partir de la cohorte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1^{ère} année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul - Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^{ème} année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année - Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année
Service responsable de l'indicateur	SIES-PAPESR

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	29,9	89,1	45,4
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	30	91	45,3
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	28.7	88.7	43.2
	Cible 2016 (méthode 3 uniquement)	52		

La réussite en 4 ans permet d'intégrer les étudiants qui se réorientent ou qui redoublent une fois mais réussissent leur diplôme.

Le document *Indicateurs de l'enseignement supérieur* montre que l'Université de Nantes a des taux de réussite (méthode 2 et méthode 3) supérieurs à la moyenne des universités ; la valeur ajoutée sur la seule L3 (méthode 2) est significative (3.4points), montrant que le profil sociologique des étudiants effectivement recrutés n'explique pas à lui seul les taux de réussite. L'amélioration du taux de diplomation passe essentiellement par l'amélioration de la réussite en L1 et on rappellera que la série du bac est ici fondamentale.

Réussite en 4 ans à l'UN

Génération	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/201	2010/2011	2011/2012
Base effectifs en L1	2 160	1 917	1 841	1936	1980	2087
Admis en 4 ans et moins	1 726	1 527	1 488	1573	1598	
Admis en 3 ans	1 335	1 149	1 098	1147	1225	1340
Taux en 4 ans et moins	79.91%	79.66%	80.83%	81.25%	80.71%	
Taux en 3 ans	61.81%	59.94%	59.64%	59.25%	61.87%	64.21%

Base effectifs en L1 = Primo-entrants en L1, Inscrit en N+1 à l'UN et Inscrit en N+2 en L2 ou L3

Admis en 4 ans et moins = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu la Licence Générale en N+3 ou N+4 à l'UN

Admis en 3 ans = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu leur Licence Générale en N+3

2.3	Flux d'étudiants entrant en Master /part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement	3
Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes		

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et 2015-2016
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)-PAPESR
Mode de calcul	<p>Établissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100 En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p>Établissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100 En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Etudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2010 - 2011	2 721	1 083	39,8
	2011 - 2012	2 752	1 083	39,4
	2012-2013	2958	1116	37.7
	Cible 2016			40
Toutes universités	2010 - 2011	124 311	53 326	42,9
	2011 - 2012	122 492	51 727	42,2
	2012-2013	125330	52722	42.1
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2010 - 2011	2 853	1 113	39
	2011 - 2012	2 708	1 082	40
	2012-2013	2699	1131	41.9
	Cible 2016			30
Toutes universités	2010 - 2011	128 680	50 888	39,5
	2011 - 2012	122 994	45 789	37.2
	2012-2013	121372	44237	36.4

RECHERCHE

OBJECTIF 3 : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international

La grande force de l'université est la recherche. Celle-ci est en effet massivement concentrée au sein de départements ou de laboratoires hébergés au sein de l'université, dont la majorité des membres permanents sont des universitaires. Cette culture, qui insuffle de la recherche dans la formation et de la formation dans la recherche est la véritable signature des universités, partout dans le monde, et quelles qu'en soient les formes. Le système français, singulier à plus d'un égard, ne déroge pas à cette règle. Pourtant, l'organisation de la recherche nationale en unités mixtes partenariales et de l'enseignement en UFR et en départements d'enseignement a creusé un large fossé entre ces deux missions fondatrices, qu'il s'agit aujourd'hui de combler. Pour y réussir, notre université doit réintégrer l'enseignement et la recherche au sein d'un projet unifié qui décroïsonne les périmètres et les prérogatives pour se mettre au service d'ambitions partagées. Le lien avec l'innovation, porteur d'une intégration réelle de l'université dans la cité est également primordial. Il en est à ses débuts, et doit être soutenu sur la base d'initiatives des acteurs de la recherche et de la formation.

L'Université de Nantes inscrit le développement de sa recherche dans une démarche partenariale amplifiée avec les grands organismes scientifiques (CNRS, INSERM, INRIA, INRA, IFREMER, CHU de Nantes). Cette dynamique partenariale s'est concrétisée dans le cadre de la première vague des Investissements d'avenir avec la labellisation de 10 projets de Labex, dont 2 portés par l'université de Nantes que sont « Immunothérapies Grand Ouest » (IGO) et « Innovative Radiopharmaceuticals in Oncology and Neurology » (IRON), 3 Equipex, 4 infrastructures nationales en biologie santé, un démonstrateur préindustriel en biotechnologie, un Institut de Recherche Technologique (IRT Jules Verne), et un Institut Hospitalo-Universitaire prometteur (IHU).

L'Université a développé une dimension régionale dans ses coopérations à travers ces projets et son implication dans le PRES « L'Université Nantes Angers Le Mans » (PRES l'UNAM). Ses collaborations et complémentarités se situent également désormais dans un cadre interrégional en lien notamment avec le PRES « Université Européenne de Bretagne » et plus spécifiquement les universités de Rennes. Ainsi, les deux PRES portent en commun la SATT Ouest Valorisation, dotée de 70 millions d'euros. Cette dynamique interrégionale est confirmée et consolidée par le projet de Communauté d'université et d'établissements Université Bretagne Loire. Conçue selon un modèle fédéral, cette ComUE n'a pas vocation à fusionner les établissements membres mais à coordonner leurs actions. Elle s'appuiera en particulier sur des départements scientifiques, structurés autour d'objets pluridisciplinaires, clé de voûte de la recherche de l'UBL. Ces départements auront pour missions :

- o la coordination de la recherche
 - o l'animation de la communauté, la structuration et l'élaboration de la stratégie scientifique en lien avec les établissements et les organismes
 - o la prospective, l'identification et la promotion de l'originalité de la recherche UBL ; la veille pour faire émerger de nouvelles thématiques
 - o la construction de programmes et de réponses communs aux AAP de l'État, de l'Europe...
 - o la promotion et le soutien des recherches aux interfaces
- L'UBL permettra par ailleurs une signature commune des publications et une meilleure coordination des plateformes de recherche pour une plus grande visibilité.

L'Université de Nantes est par ailleurs membre de 8 écoles doctorales (et établissement support pour 4 d'entre-elles) , toutes de dimension régionale et ayant vocation à devenir interrégionales dans le cadre de l'UBL. Elle conforte ainsi sa politique doctorale par un partage des objectifs en termes d'attractivité nationale et internationale, de qualité des recrutements, d'encadrement et de durée des thèses, et de suivi et de l'insertion professionnelle.

Orientations stratégiques

Fondamentale, appliquée ou technologique, la recherche est le socle de l'université. Elle est garante de la qualité de ses formations, du dynamisme de ses enseignants-chercheurs. Elle est garante de sa capacité à former de futurs acteurs intellectuels et économiques capables d'autonomie, d'adaptation et d'un sens aigu de l'innovation. Elle est garante de la place unique de l'université dans la société comme lieu indépendant de découverte, de création et de transmission des savoirs, à la frontière des connaissances. A ce titre la recherche de l'université doit être au centre des attentions, pour maintenir ses pôles d'excellence et pour accompagner de nouvelles émergences, de nouvelles prises de risques, anticiper de nouvelles ruptures.

Le projet scientifique de l'université de Nantes se construit autour de 3 priorités transversales:

- devenir l'une des premières universités interdisciplinaires dans les 10 prochaines années : l'interdisciplinarité est aujourd'hui un élément clé aussi bien sur le plan de la recherche fondamentale que sur celui de l'innovation technologique et sociale. C'est une aide majeure dans l'analyse et la compréhension des phénomènes et des systèmes complexes, dans le développement de technologies de rupture ou la compréhension et la conception de réponses aux grands enjeux sociétaux de la planète. La grande majorité des découvertes scientifiques s'appuiera sur une recherche interdisciplinaire. L'université de Nantes a tout le potentiel pour devenir, en 10 ans, une des premières universités interdisciplinaires de France. A l'heure où les établissements universitaires fusionnent, l'université de Nantes a la chance d'être un établissement unique, où tous les champs disciplinaires se côtoient depuis plus d'un demi-siècle. Cette antériorité historique lui donne un avantage concurrentiel très important par rapport aux grands centres universitaires nouvellement créés qui mettront sans doute plusieurs années à acquérir cette culture commune.
- définir une recherche inter-régionale pour une reconnaissance européenne, en s'appuyant notamment sur une collaboration avec l'ensemble des acteurs des Pays de la Loire et de la Bretagne. L'université a développé une capacité à travailler collectivement avec l'ensemble des acteurs de ses territoires. La moitié de ses laboratoires sont des UMR avec le CNRS, l'INSERM, des écoles d'ingénieurs. C'est une clé pour l'avenir et un atout pour faire en sorte que Nantes émerge comme un vrai carrefour de la recherche et de l'innovation à l'échelle européenne et mondiale. La visibilité de l'Ouest en recherche passe inéluctablement par la collaboration entre les régions Pays de la Loire et Bretagne. La structure bi-régionale sur le plan de la recherche est un levier central, incontournable du développement, notamment avec l'intensification d'un axe Nantes-Rennes, fédérateur de regroupements plus larges.
- développer une recherche de niveau international, Permettre à des chercheurs et des étudiants du monde entier de se côtoyer dans un même laboratoire est un signe de grande vitalité. De ces échanges, de ces frictions naît la créativité. L'université doit très clairement renforcer cet aspect et a besoin de davantage d'étudiants de masters, de doctorat et de collègues étrangers.

Au-delà de ces 3 priorités transversales, la stratégie scientifique de l'université s'appuie sur 4 priorités thématiques interdisciplinaires (mer, matériaux, santé, numérique) et sur deux thématiques en émergence (environnement ; nutrition et agroalimentaire) ainsi que sur un potentiel remarquable des sciences humaines et sociales (trois "advanced grants" de l'ERC, maison des sciences de l'homme Ange Guépin, l'Institut des Etudes Avancées...) et sur une intensification du lien recherche-formation au sein d'un projet commun décloisonnant les périmètres et les prérogatives pour se mettre au service d'ambitions mixtes et partagées.

Si l'individualité du chercheur, la cohésion de l'équipe de recherche, le rayonnement du laboratoire en sont les briques de base, l'organisation de la recherche se complexifie d'année en année. Un mouvement de simplification et de rationalisation doit être enclenché qui redonne lisibilité, cohérence et efficacité à l'université. L'action en faveur de la recherche portera sur un soutien différencié à l'excellence internationale reconnue, à l'émergence de thématiques prometteuses, aux fortes prises de risque scientifiques et technologiques. La priorité de l'action en faveur de l'organisation de la recherche sera de rendre du temps de recherche aux acteurs, en simplifiant, en rationalisant la gestion administrative, et en rendant plus visibles les structures actuelles, dans une logique de développement interrégional.

Objectifs

- Devenir à l'horizon 2025, la première université interdisciplinaire de France
- Redonner du temps de recherche aux acteurs ;
- Participer, dans une dynamique interrégionale, à atteindre une position de leader national et d'acteur international sur plusieurs thématiques de recherche ;
- Préparer l'émergence de nouvelles thématiques pour le moyen-long terme ;
- Soutenir des initiatives ponctuelles liées à de réelles prises de risque scientifiques ;
- Remettre la recherche au centre des formations, à tous les niveaux ;
- Simplifier la gestion administrative des laboratoires ;
- Ouvrir l'accès à la recherche et aux laboratoires à l'ensemble des enseignant-chercheurs qui le souhaitent ;
- Accompagner le développement de la recherche en terme immobilier.

Actions

- Mise en place des mesures de soutien à l'interdisciplinarité
- Appel à projet d'amorçage interdisciplinaire ouvert régionalement
- Création d'un institut de recherche fondamentale interdisciplinaire
- Mettre en place des comités de pilotage de l'enseignement et de la recherche basés sur les thématiques d'excellence et d'émergence en y intégrant/associant les partenaires institutionnels et des représentants du secteur socio-économique ;
- Consolider les UMR bien identifiées, regroupant des champs thématiques larges, qui soient les piliers de l'établissement et de ses partenaires ;
- Poursuivre le développement de Fédérations de recherche régionales, ayant vocation à s'inter-régionaliser ;
- Accompagner les laboratoires dont les évaluations AERES ne sont pas satisfaisantes pour créer de nouvelles dynamiques scientifiques, engager des restructurations, revisiter leurs projets ;
- Soutenir prioritairement les thématiques retenues pour les investissements d'avenir (Mer, STIC, Santé, Matériaux), ainsi qu'une ou deux autres thématiques émergentes dont les SHS ;
- Réserver certains appels d'offres existants pour soutenir des thématiques émergentes prioritaires ;
- Soutenir et valoriser les Labex et les Instituts de Recherche en Santé par une politique de soutien en ressources humaines, notamment par des cofinancements de doctorants et post-doctorants ;
- Mettre en place une politique pluriannuelle de gestion de postes ;
- Définir des politiques de développement international pour la recherche et la formation en lien direct avec les laboratoires ;
- Intégrer les laboratoires dans la gouvernance des Masters ;
- Promouvoir les actions de soutien aux projets de "retour à la recherche" des enseignant-chercheurs non rattachés aux laboratoires. Préciser les modes de suivi ;
- S'appuyer sur une unité budgétaire recherche qui regroupe l'ensemble des moyens mis à disposition par l'Université pour la recherche (dans un souci de lisibilité et d'efficacité mais certainement pas de séparation de l'enseignement et de la recherche) ;

Mettre à jour les services (financier, support, Europe, valorisation, etc.) aux laboratoires pour être au moins équivalents à ceux du CNRS, en prévision de la mise en place de délégations uniques de gestion.

OBJECTIF 4 : Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

Aux termes de la loi de 1984, renforcée par celle de 1999, la valorisation de la recherche est une des missions des universités. La politique de valorisation de l'Université de Nantes répond à un certain nombre d'ambitions :

- Contribuer au développement quantitatif et qualitatif de ses laboratoires de recherche ;
- Etre un acteur du développement économique local, régional et national ;
- Participer aux échanges européens et internationaux.

L'université applique cette politique selon deux lignes directrices fortes :

- La défense de ses intérêts (et donc des laboratoires et des chercheurs) notamment en termes de financement des contrats, de propriété industrielle et de retour sur valorisation ;
- L'aide au développement économique, notamment local, par la création de nouvelles activités économiques et d'entreprises innovantes.

Orientations stratégiques

L'amélioration du transfert et de la valorisation de la recherche au sein de l'Université de Nantes passe actuellement par une organisation de la valorisation de la recherche impliquant différentes structures de l'écosystème ligérien. Ce fonctionnement passe tout d'abord par la filiale Capacités SAS dont l'optimisation des activités fait l'objet d'une réflexion en cours devant aboutir à une restructuration en 2014. La nouvelle organisation s'appuie sur la SATT Ouest valorisation, la filiale Capacités SAS et l'incubateur Atlanpole. Les rôles sont partagés sur la sensibilisation et la détection à partir des moyens de chaque structure. La protection par le biais de la PI passe par la SATT qui initie ensuite les besoins en maturation (technologique, économique, entrepreneuriale), et aboutit au transfert selon le schéma le mieux adapté.

Ainsi, une nouvelle organisation des circuits de l'innovation et de la valorisation est mise en place, en prenant en compte les différents opérateurs d'accompagnement de la Maturation de projets impliquant de la Propriété Intellectuelle. Cette nouvelle structuration de la valorisation, implique les nouveaux acteurs locaux issus des projets d'Investissement d'Avenir, particulièrement l'IRT Jules Verne et la SATT Ouest Valorisation mais également CEA-Tech, et doit conduire à une optimisation de la valorisation des travaux de recherche issus des laboratoires de l'Université de Nantes.

Objectifs

L'Université de Nantes précise la place de chaque acteur dans le processus de valorisation :

- La Direction de la Recherche, des Partenariats et de l'Innovation (DRPI) de l'université a vocation à gérer l'ensemble des contrats de recherche (ANR, Europe, Labex, Région, IRT, ...) pour l'ensemble des laboratoires dont l'Université est tutelle. Cette gestion peut être partagée, dans le cas des laboratoires multi-tutelles pour lesquels il n'y a pas de délégation de gestion, avec les autres établissements partenaires, dans le cadre d'accords précisés lors des COS avec les laboratoires. L'ingénierie de ces projets sera également assurée par la DRED pour les contrats Labex, Equipex, ANR, IRT ;
- Le PRES L'UNAM sera chargé de l'ingénierie de projet pour les contrats européens et certains contrats du Projet d'Investissement d'Avenir (e.g. les Labex IRON et IGO, coordonnés par le PRES et gérés par l'Université de Nantes) ;
- La filiale de valorisation de l'Université de Nantes, Capacités, gère les contrats établis en direct avec les entreprises et les FUI.

Actions

L'Université de Nantes avance un projet de structuration de la relation université-entreprises en filières Innovation-Entreprises. Il s'agit d'un dispositif organisationnel de découpage par domaine d'intervention en termes de filières, qui tire sa structuration sur les découpages par filières que l'on retrouve dans les instances régionales comme le Conseil Régional, le Conseil Général, Nantes Métropole, la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie. Cette organisation par filières a pour objet de participer à l'optimisation des relations entre l'université et le tissu économique, d'homogénéiser ce relationnel entre les différents domaines de compétence de l'université (formation, recherche, innovation), et de faire le lien avec les instances régionales et nationales.

De façon générale, une filière Innovation-Entreprise est le regroupement dans un domaine donné de l'ensemble des actions que l'université mène ou peut-être amenée à mener pour un secteur industriel ou économique précis, tant d'un point de vue formation, recherche que transfert de technologie.

Les maîtres mots du découpage par filières sont INNOVATION et ENTREPRISE, qui démontre que c'est bien un système organisationnel au service du monde économique.

9 Filières ont été identifiées à l'université :

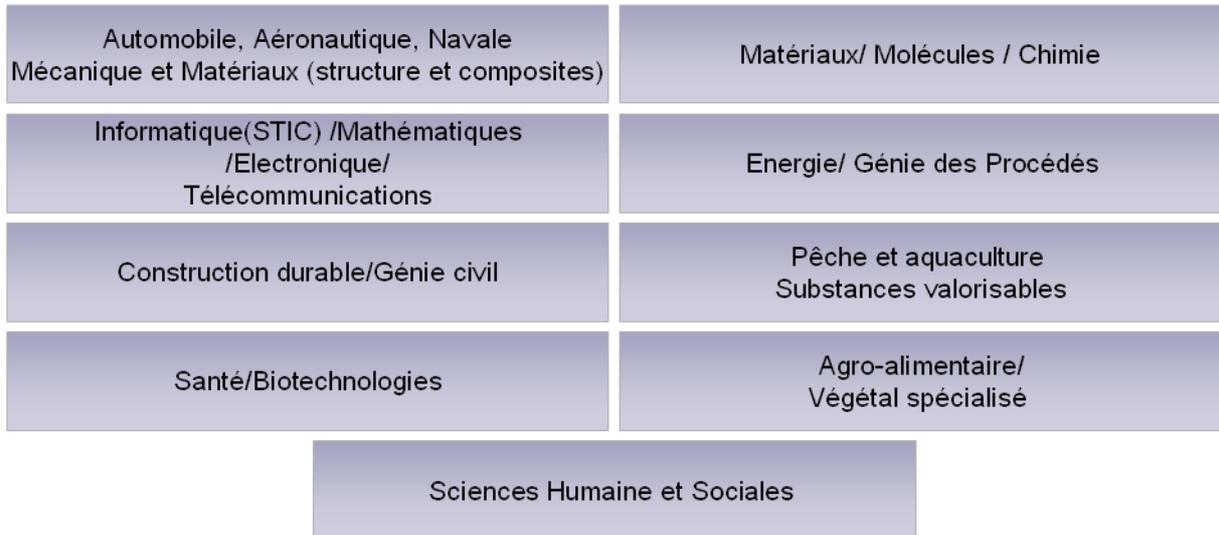
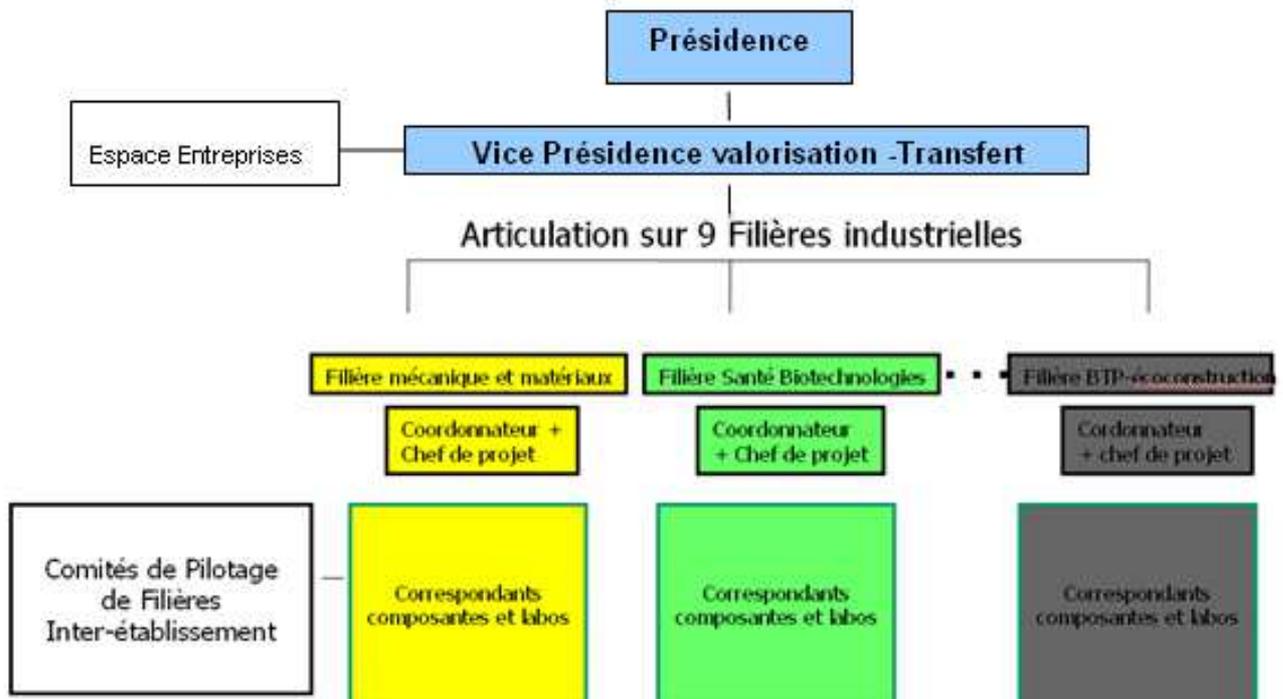


Schéma opérationnel



Au sein de l'université ces filières seront pilotées par des coordonnateurs de filière nommés par le Président en accord avec les directeurs de laboratoires et de composantes. Les coordonnateurs de filière ont comme fonction la mise en place et l'animation de la filière dont ils ont la responsabilité et ce pour répondre à une problématique ou un besoin venant de l'industrie ou d'une façon générale des entreprises. Le fonctionnement de la filière repose sur le besoin économique qui peut être renforcé par l'offre universitaire, mais pas l'inverse. Ces coordonnateurs seront appuyés par les chefs de projets de filière.

Mission du coordonnateur de filière (profil enseignant-chercheur) :

- Travailler en lien étroit avec le vice-président Valorisation – Transfert (VPVT) et son équipe, et le Vice président Recherche et Innovation (VPRI) ;
- Faire en sorte de devenir pour le monde économique de sa propre filière, le leader incontournable des relations avec l'université de Nantes ;

- Faire en sorte de participer et de représenter l'université dans les actions, manifestations ou organisations spécifiques de la filière ;
- Aide au pilotage stratégique sur l'implication de l'université dans des structures extérieures (exemple : aide à la décision de l'adhésion aux différents pôles de compétitivité, associations, clusters, GIP...) ;
- Mettre en place une action de communication claire et forte pour informer les entreprises et le monde économiques de la filière des possibilités qui leurs sont accessibles à l'université ;
- Aider à la structuration et à la mise en place des plateformes de compétences de l'UN par les laboratoires ;
- Promouvoir, dans son domaine, les outils de l'université : l'Espace Entreprise, les activités de la filiale Capacités, les laboratoires, la formation continue, ... ;
- Participer à la mise en place d'un mode de fonctionnement commun de l'ensemble des différentes filières ;
- Réaliser un calendrier de manifestations sous forme d'une « news letter » s'appuyant sur un modèle commun aux différentes filières, permettant une certaine forme d'animation récurrente ;
- Assurer dans son domaine, la coordination, avec l'équipe de la VPVT, du relationnel avec le monde économique en s'appuyant sur les correspondants des composantes et des laboratoires ainsi et surtout sur les relais locaux « relations industrielles » ;
- Assurer les relations, en lien avec le pôle contrat de l'UN, avec les structures d'accompagnement de l'innovation et de la valorisation comme la SATT OuestValo, Atlanpole, Biogenouest, et l'environnement local : IRT Jules Verne, CEA-Tech, pôles de compétitivité,... ;
- Mettre en place un outil de communication interne permettant la remontée d'informations pertinentes pour l'université ;
- Contribuer à la mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer et de faire évoluer cette politique organisationnelle par filière.

Mission du chef de projets de filière Innovation et Entreprise (profil Ingénieur d'Etude)

- Accompagner le responsable filière dans ces tâches d'animation ;
- Participer à l'organisation d'actions, manifestations ou organisations spécifiques de la filière au niveau régional (ex : comité pilotage inter-établissement des filières de l'Innovation – Relation Entreprise) ;
- Aide au pilotage stratégique sur l'implication de l'Université dans des structures extérieures (exemple : aide à la décision de l'adhésion aux différents pôles de compétitivité, associations, clusters, GIP, ...) ;
- Mettre en place une action de communication claire et forte pour informer les entreprises et le monde économiques de la filière des possibilités qui leurs sont accessibles à l'université ;
- Aider à la structuration et à la mise en place des plateformes de compétences de l'UN, par les laboratoires en relation avec le pôle contrat de l'université ;
- Promouvoir, dans son domaine, les outils de l'Université : l'Espace Entreprise, les activités de la filiale Capacités, les laboratoires, la formation continue, ... ;
- Participer à la mise en place d'un mode de fonctionnement commun de l'ensemble des différentes filières ;
- Réaliser un calendrier de manifestations sous forme d'une « news letter » s'appuyant sur un modèle commun aux différentes filières, permettant une certaine forme d'animation récurrente ;
- Assurer les relations, en lien avec le pôle contrat de l'université, avec les structures d'accompagnement de l'innovation et de la valorisation comme la SATT, Atlanpole, Biogenouest... pour la mise en place actions de sensibilisation et de détection notamment ;
- Mettre en place un outil de communication interne permettant la remontée d'informations pertinentes pour l'Université.

4-1	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche	5
	Indicateur du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	

Action	6 à 12
Objectif	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

Description de l'indicateur

Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Etablissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieur –enquête ressources recherche Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	<p>Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.</p> <p>Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.</p>
Responsable de l'indicateur	UN – DAF - DRPI
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

En K€	Ressources en K€			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	621	336		957
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	574	1418		1 992
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées				
4- Périmètre «organismes»				
			Total 2013	2 949
			Cible 2016	2 000

OBJECTIF 5 / Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements

Orientations stratégiques

En période de contraintes budgétaires, le risque principal est de nous replier sur nous-mêmes, au moment précis où les autres nous sont le plus nécessaires pour nous développer et exister dans la rumeur du monde.

La recherche et l'enseignement supérieur se globalisant à marche forcée, l'attractivité des Universités et leur capacité à exporter leur marque et leurs compétences sont devenues des enjeux majeurs. L'Université de Nantes doit être plus visible. Elle a des atouts formidables et doit mieux exploiter les dynamiques territoriales de sa région et de sa métropole. Elle doit pouvoir s'exporter, mais aussi importer des savoirs et savoir-faire en accueillant des compétences complémentaires reconnues mais aussi potentielles, des "jeunes pousses" par une politique de veille.

C'est cette culture de fierté de ce que nous faisons collectivement mais aussi de ce que nous sommes et des valeurs que nous portons, qui doit être promue sur le territoire national et au-delà des frontières. Nous devons faire en sorte que les étudiants, les enseignants, les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les BIATSS qui viennent à l'Université de Nantes en deviennent des ambassadeurs. La mobilité sortante des étudiants est un véritable atout dans leur formation et leur future carrière, non seulement en terme de maîtrise linguistique, mais aussi en terme de capacité d'adaptation et d'ouverture culturelle. Elle doit être promue tout en développant la mobilité entrante par notre capacité d'attraction des étudiants et enseignants chercheurs étrangers.

L'UN dispose à cet effet d'atouts majeurs : un bon taux de mobilité étudiante, la qualité de ses prestations en matière d'accueil d'étudiants grâce au Guichet Unique organisé deux fois par an et une internationalisation de l'offre de formation jugée solide et prometteuse par l'AERES

Objectifs

- Augmenter les flux entrants d'étudiants étrangers de très bon niveau en s'appuyant tout particulièrement sur des accords privilégiés avec des Universités partenaires ;
- Articuler et intégrer les collaborations internationales de recherche et celles s'appuyant sur l'enseignement ;
- Augmenter notre participation aux grands programmes européens et internationaux de recherche et de formation.

Actions

- Positionner le Vice-président Affaires européennes et relations internationales sur le volet formation mais aussi sur le volet recherche ;
- Fixer des stratégies de collaborations internationales et des actions différenciées, en les priorisant de façon à identifier les coopérations les plus lisibles;
- Orienter nos étudiants sortants vers nos meilleures Universités partenaires ;
- Soutenir les laboratoires de l'Université de Nantes à l'international en mettant en valeur la dimension transversale des relations internationales qui irrigue l'ensemble des activités de l'UN afin de permettre le renforcement d'un modèle d'université interdisciplinaire;
- Développer les cotutelles de thèse, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux
- Diffuser largement les atouts de l'Université de Nantes (communication en français et en anglais sur les prix internationaux, les grands contrats, les classements, les actions etc. en temps réel) pour améliorer son attractivité ;
- Développer une politique linguistique ambitieuse ;
- Favoriser l'internationalisation de nos formations ;
- Accompagner la politique internationale de chaque composante.

Focus sur le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI)

L'université de Nantes possède un Conseil dédié aux relations internationales : le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI) qui a pour vocation la promotion d'une approche globale et cohérente de l'activité internationale de l'Université.

Il est composé de 8 commissions, quatre commissions thématiques relevant des axes d'excellence de l'UN (STIC, matériaux, santé et mer) et quatre commissions linguistiques, géographiques ou culturelles (Amériques, BRIC, Erasmus et francophonie)

Les projets internationaux menés à l'université recouvrent la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur (mobilité étudiante, enseignante, formations internationales, co-tutelles de thèse) ainsi que la recherche (projets de recherche, mobilité des chercheurs, publications communes, formation doctorale).

Le Conseil Universitaire des Relations Internationales propose les orientations et les priorités dans la mise en œuvre de la politique internationale de l'Université, émet un avis sur la répartition des crédits relatifs aux projets de coopération proposés par les Commissions, sur la répartition des crédits relatifs aux missions d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, et de personnels BIATOSS proposées par les Unités de Formation et de Recherche, Instituts, Ecoles et Départements de l'Université. Il émet également un avis sur l'attribution des aides en matière d'accueil de chercheurs étrangers pour de courts séjours ainsi que sur l'attribution des aides à la mobilité étudiante de l'Université et sur les aides accordées aux étudiants étrangers.

Le pôle d'aide au montage de projets de la Direction des Relations Internationales de l'Université diffuse les appels à projets de l'université et les appels à projets internationaux et soutient les porteurs de projets dans le montage de leur proposition.

Indicateur de performance

5-1	Double diplômes, diplômes internationaux, cotutelle thèse	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	S 12

Action	Poursuivre l'internationalisation des formations
Objectifs	Développer les cotutelles de thèse, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux

Description des indicateurs

Unité de mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	1. Nombre de doubles diplômes, diplômes internationaux ou formation à distance à l'international / nombre de diplômes de niveau M de l'Université. 2. Recensement de toutes les inscriptions en doctorat pour une année universitaire pour lesquelles existe un accord de cotutelle avec co-encadrement de la thèse/ nombre total d'inscriptions en thèse.
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Cible 2016
Nombre de double diplômes, diplômes internationaux ou formations à distance à l'international	19 masters	21 masters	23 masters	
Pourcentage de thèses en cotutelle internationale	9%	10%	9%	15 %

OBJECTIF 6 : Améliorer l'efficacité des opérateurs

Action	Intitulé	Prévisions de dépenses 2015
105	Bibliothèques et documentation	7 755 171 €

L'Université de Nantes a signé en mars 2012 son contrat pluriannuel avec l'Etat pour la période 2012-2016. La politique de la documentation à l'université est un des axes de ce contrat, orienté vers l'excellence de la formation, l'internationalisation de la recherche et les partenariats.

L'inspection du Service Commun de la Documentation (SCD) conduite en décembre 2011 et janvier 2012, dans le cadre de la lettre de mission de l'Inspection générale des bibliothèques, a permis de faire un état des lieux des bibliothèques de l'université nantaise et de mesurer les évolutions depuis la précédente inspection, faite en 2006.

Le SCD assure la fonction documentaire d'une grande université pluridisciplinaire avec santé, de 34 000 étudiants, de création relativement récente, donc privée de collections patrimoniales. Le parc immobilier étant vieillissant, des investissements importants ont permis, dans la période récente, l'ouverture de deux nouvelles bibliothèques de 6 000 m² chacune. Mais la question immobilière restera très présente dans les années à venir.

Les résultats en termes de fréquentation (physique et virtuelle), de taux d'inscription et de prêt restent encourageants et ne semblent pas affectés par la tendance baissière constatée depuis plusieurs années sur le territoire national. Le taux d'étudiants inscrits est néanmoins légèrement inférieur à la moyenne nationale, avec des variantes importantes selon les disciplines.

L'ouverture annuelle va de 208 à 327 jours selon les BU (l'amplitude maximale concernant la BU Santé). Les horaires d'ouverture sont de 57 heures par semaine pour les trois grandes BU des campus nantais, un peu moins pour les petites (53, 49 et 45). Une exception : les horaires élargis en section santé, qui permettent une ouverture de 104 h 30, la plus large de France. Si l'analyse du contexte aide à comprendre la relative faiblesse d'ouverture des sections Lettres, Droit et Sciences, une réflexion doit s'engager sur les possibilités d'extension des horaires d'ouverture sur les campus.

Le fonctionnement du SCD, sous l'impulsion de l'équipe de direction et dans un dialogue constructif avec l'équipe présidentielle de l'université, est aujourd'hui marqué par le dynamisme et la volonté de travailler le plus possible en mode projet. Dans ce contexte favorable, la qualité des services peut encore être améliorée, en formant les personnels, en rationalisant les procédures et en mutualisant.

Orientations stratégiques

S'agissant de l'intégration du service documentaire dans l'université et de la place de la fonction documentaire dans la stratégie globale de l'établissement, le nouveau contrat, signé le 28 mars 2012, affiche des ambitions claires : « *L'Université doit rationaliser la carte documentaire qui s'est dessinée au fil des dernières années : suppression de certaines bibliothèques associées, redéfinition de leur rôle pour d'autres, données précises sur les acquisitions documentaires réalisées par les composantes hors Service commun documentaire (SCD). La poursuite de cet effort de rationalisation est l'objectif prioritaire du contrat à venir.* »

Cependant, l'effort de rationalisation n'est qu'un des aspects de cette démarche stratégique. Il doit aller de pair avec une définition claire des objectifs que l'ensemble de la communauté universitaire, en premier lieu enseignants et chercheurs, assigne au service commun et aux bibliothèques en matière documentaire (étendue et profondeur des ressources, accès aux ressources, médiation et valorisation). Ces objectifs ne peuvent être définis qu'en commun. Ils doivent constituer la feuille de route du Conseil documentaire.

Sur l'adaptation de l'offre des services documentaires aux usagers pour répondre aux évolutions de la population étudiante et aux attentes actuelles de la communauté universitaire : l'évaluation de la politique documentaire doit être poursuivie par des analyses qualitatives, mais aussi avec la mise en place d'outils performants en matière d'observation et de mesure des usages. Nous pensons tout particulièrement aux outils bibliométriques pour la documentation électronique.

Nous devons également, dans la définition de l'offre de services, préciser l'accompagnement à apporter aux usagers :

- « *accompagnement de la pédagogie, tant par la mise à disposition d'espaces et de matériels que par la poursuite des actions de formation à la méthodologie documentaire pour les primo-arrivants ;*
- *accompagnement de la recherche, par un rééquilibrage de la part dédiée à l'acquisition de ressources de niveau recherche dans certains domaines et par le développement d'une offre de formation plus systématique à destination des doctorants.* » L'enquête auprès des usagers de 2011 comme les retours d'évaluation des formateurs et les attentes exprimées depuis cette date ont conduit aussi à mettre en œuvre dès à présent une offre de formations de plus en plus diversifiées et « à la carte », tout particulièrement à l'intention des mastères et des doctorants. Cette offre va de pair avec le développement en cours du service personnalisé « Bibliothécaire sur rendez-vous ». Cela représente pour les toutes prochaines années un effort important de déploiement et de mutualisation de compétences de formateurs et d'augmentation du temps consacré aux sessions comme à l'ingénierie de formation. La participation de chercheurs et des doctorants à la définition des objectifs documentaires est primordiale et doit être formalisée. Le Président de l'Université a proposé à cet effet à la directrice du SCD lors du conseil documentaire du 28 juin 2012 la constitution d'une commission documentaire. Cette commission qui intègre des membres appartenant à ces deux catégories d'utilisateurs a déjà mené quatre réunions et a l'opportunité de présenter ses travaux et ses préconisations en réunion de directeur de laboratoires et en réunion de directeurs de composantes.

Sur le management et l'organisation des services, il a été constaté pendant l'inspection de l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) l'engagement fort de la direction du SCD dans une démarche managériale intelligente, fondée sur la collégialité, la diffusion de l'information et la délégation, avec une place importante pour l'évaluation. C'est un point positif très fort et certainement un acquis décisif dans l'évolution du SCD et des bibliothèques depuis la dernière inspection. Dans les quatre grandes sections, cependant, l'organisation peut certainement être encore améliorée pour favoriser la transversalité et la polyvalence des agents. La politique de l'accueil est aussi un enjeu majeur et si tous les professionnels rencontrés s'accordent sur la priorité à donner à l'utilisateur, la culture des bibliothécaires, personnels très spécialisés, ayant souvent tendance à s'abriter derrière la technicité de leur métier, ne les prédispose pas nécessairement à accepter l'idée qu'il faut s'adapter aux pratiques de l'utilisateur plutôt que d'attendre que celui-ci accepte de se conformer aux règles et aux pratiques des bibliothécaires.

Objectifs

L'amélioration et la rationalisation passent :

Par la mise en place d'un pilotage global de l'ensemble de la fonction documentaire, confié au SCD et appuyé sur le conseil documentaire ;

Par la mise en œuvre complète d'une carte documentaire de site, que l'éclatement géographique des bibliothèques rend de plus en plus nécessaire.

Par la définition d'un nouvel organigramme fondé sur la transversalité (début de la démarche en septembre 2014 pour une mise en œuvre en septembre 2016).

Actions

Améliorer la qualité et la pertinence de l'offre documentaire en licence ;

Réaliser des rééquilibrages dans les collections, avec des campagnes de désherbage et d'actualisation fortement articulées ;

Amplifier l'offre de ressources électroniques. Le pilotage global de la fonction documentaire doit également contribuer à rationaliser l'offre de ces ressources coûteuses ;

Mener une réflexion sur la documentation de niveau recherche, tout particulièrement dans la perspective de l'intégration des bibliothèques associées, mais aussi en articulation avec les ambitions documentaires du PRES réunissant les trois universités de la région et les grandes Ecoles ;

Définir de nouvelles offres de services s'appuyant sur l'élargissement et l'adaptation des horaires ;

Développer l'expérience en cours des « *learning centers* » qui doit contribuer à la réflexion sur ces lieux et les services à mettre en place.

Ces deux dernières actions ne peuvent être concrétisées qu'avec la réalisation du projet « BU de l'Erdre », qui prévoit la réhabilitation de deux BU et le réaménagement interne d'une troisième.

Indicateur de performance

6.1	Variation des horaires d'ouverture du SCD	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	S13
Action	Bibliothèques et documentation	
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	Pourcentage	
Date et source de la mesure	Année universitaire	
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.	
Elaboration et qualités de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.	
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$	

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2013 (Vd)	60.35
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	61
Variation (Va-Vd)	0.65
Cible 2016 (%)	+ 11%

Evolution des ressources propres des établissements

Orientations stratégiques

L'évolution des ressources propres a déjà été évoquée dans les objectifs précédents, concernant l'évolution des activités de formation continue et les activités de développement de la recherche (Objectif 3 – Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international) avec la restructuration du service de transfert et de valorisation des résultats de la recherche (Objectif 4 - Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche).

Objectifs

Les objectifs consistent à développer les ressources propres, principalement ceux de la formation continue et liés aux activités de recherche (contrats, dépôts de brevets, etc.).

Actions

L'évolution des ressources propres ne se comprend que par un système de pilotage budgétaire et financier s'appuyant sur une analyse globale des mouvements financiers tant sur le plan des recettes que des dépenses en regard.

Dans le prolongement des tableaux de bord mis en place, une cartographie des risques comptables et financiers a été réalisée cette année, incluant un plan d'action pluriannuel de maîtrise des risques.

Indicateur de performance

6-2	RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT Hors subventions pour charges de service public	
	Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	S 16

Action	accroissement des ressources propres
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs

Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement 2. les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelle, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) 3. les recettes de la formation continue 4. la taxe d'apprentissage 5. les autres prestations (études et travaux) 6. les dons et legs assimilés 7. les autres recettes encaissables
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2011	2012	2013	Cible 2016
Subventions (1)	6,21	8,51	8,04	9
Ressources de fonctionnement (2)	13,53	15,81	17,66	18
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	<i>1,77</i>	<i>1,42</i>	<i>2,72</i>	
<i>Dont investissements d'avenir (le cas échéant)</i>			<i>0,02</i>	
Recettes de la formation continue (3)	5,98	8,78	8,86	9
Taxe d'apprentissage (4)	3	3,09	3,50	3
Autres (5, 6, 7)	0,88	1,02	7,81	2
Total	29,60	37,21	45,87	33

PILOTAGE ET IMMOBILIER

Action	Intitulé	Prévision dépenses 2015 (en €)
114	Immobilier	20 970 094
115	Pilotage (dont amortissement : 20 150 000 €)	69 754 786
TOTAL		90 724 880

Orientations stratégiques

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'Université de Nantes doit permettre, sur dix ou quinze ans, de planifier, en prenant en compte la dispersion du site, les opérations immobilières, à la condition de bien identifier, avec certitude, les ressources financières.

La nouvelle politique immobilière de l'Université de Nantes, se veut moderne et dynamique, sur le concept selon lequel, habiter, est une stratégie globale.

Dans les faits, le patrimoine immobilier de l'Université de Nantes consiste en plus de 110 bâtiments (dont certains ensembles en campus disciplinaires cohérents) répartis sur près de 100 ha de terrains, représentant pour l'ensemble 400 000 m² de SHON (surface hors oeuvre nette), dont plus de 300 000 m² sur les campus nantais. Cette surface est considérable mais très éclatée, qui permet aujourd'hui d'abriter les activités régulières de près de 37 000 personnes, sans compter les auditeurs et les stagiaires de formation continue et permanente.

Dorénavant, le patrimoine immobilier sera désormais perçu comme une enveloppe matérielle des actions pédagogiques et scientifiques :

- pas seulement du point de vue de l'entretien ou du renouvellement des surfaces d'accueil ;
- mais avec une ambition de mise en cohérence des différents projets d'enseignement et de recherche dans leurs usages et leurs besoins.

Cela participe d'une lecture globale des espaces de vie, soit vers l'intérieur, des pratiques internes, soit vers l'extérieur, des usages, en territoire commun avec la ville (développement territorial).

Objectifs

- Une saine gestion du patrimoine dans un souci d'efficacité scientifique et pédagogique ;
- Prioriser les projets de construction en remettant en cause si nécessaire la cartographie générale des espaces de formation et de recherche et s'assurer de la cohérence globale de chaque projet ;
- Prendre en compte systématiquement les impératifs d'économie et de développement durable et favoriser la performance énergétique ;
- Favoriser les réhabilitations lorsque cela est possible ;
- Dans un contexte budgétaire contraint, ne réaliser que ce qu'il est possible de financer et achever les opérations en cours.

Actions

- Prendre en compte, le coût du foncier, les premiers équipements, les coûts de fonctionnement, de maintenance, l'informatique, la répartition des charges ;
- Revoir les dotations au m² pour mieux répartir les dotations, composante par composante ;
- Centraliser la gestion des bâtiments (fluides, contrats de maintenance, ménage, espaces verts, etc.) ;
- Ne lancer, en situation budgétaire contrainte, que des opérations totalement subventionnées.

Indicateur de performance

6-3	Taux d'occupation des locaux Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes	9
-----	--	---

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h) (35 h/semaineX32 semaines)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i> Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}$ soit 79 % pour les salles banalisées</p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ; Son taux d'occupation est de : $\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%$.</p>

Occupation des locaux	Situation actuelle (2014)				Taux d'occupation attendu en 2016 en %
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	71197	82	24063	77.5%	80
Salles banalisées	547857	917	78215	53.3%	56,2
Total				59%	70 %

Commentaires de l'université :

L'Université de Nantes préconisait un taux d'occupation attendu en 2016 de 62 %. Cette valeur a été présentée et expliquée lors de la visite du Ministère (DGESIP) du 25 janvier 2012. Elle prend notamment en compte le fait que le patrimoine immobilier de l'Université est dispersé sur plusieurs sites (Nantes, qui comporte plusieurs campus, mais aussi La Roche-sur-Yon et St-Nazaire).

Il est demandé à l'Université d'augmenter ce taux et elle le porte donc à 70 %, ce qui correspond à la moyenne nationale. Elle tient toutefois à préciser que le taux actuel de 59% a été établi sincèrement. Parvenir à la moyenne nationale, qui est calculée à partir des déclarations faites par les différentes Universités, constitue pour elle un objectif très ambitieux qu'il lui sera certainement difficile d'atteindre.

Un effort particulier, notamment en termes de mutualisation, sera fait sur les espaces occupés par les sites de l'ESPE.

Programme n°231 : Vie étudiante

L'Université de Nantes est convaincue que le développement de la qualité de l'environnement de travail et de vie ne peut être dissocié de l'amélioration de la formation en conditionnant en partie la réussite des étudiants. Aussi, l'Université soutient une politique de vie étudiante ambitieuse sur tous les sites, fondée sur le sentiment d'appartenance à une culture commune d'établissement.

L'Université nourrit également l'ambition de dynamiser l'indispensable engagement démocratique des étudiants. Cet objectif passe tout d'abord par le meilleur routage de l'information vers les étudiants sur le rôle des élus étudiants, leur place au sein des différents conseils et la promotion de leurs actions. Une formation des élus étudiants a été mise en place.

Une charte de l'élus étudiant est en outre adoptée qui donne un véritable statut aux élus étudiants avec une formation de deux jours à chaque début de mandat. Le Bureau de l'université accueille en son sein deux élus étudiants, le Vice-président en charge de la vie étudiante et le Conseiller en charge des questions étudiantes.

L'Université de Nantes encourage ses étudiants à développer des projets associatifs sur les campus et dans la cité. Dans des domaines très variés, l'engagement associatif contribue à dynamiser la vie étudiante sur les campus et à enrichir le parcours des étudiants à la fois sur un plan personnel et pré-professionnel. La Direction de la vie étudiante appuyée par un réseau de 21 référents FSDIE et vie associative dans l'ensemble des composantes, accompagne les étudiants qui portent des projets et met à leur disposition les moyens nécessaires à leurs actions. L'Université de Nantes porte une attention toute particulière à la promotion du Fonds de Solidarité et de Développement des initiatives étudiantes auprès de l'ensemble des étudiants. La Direction de la vie étudiante encadre et accompagne la centaine d'événements organisés par et pour les étudiants sur les campus.

Le Pôle étudiant de l'Université de Nantes est le lieu phare de la vie étudiante. C'est un espace de services, d'accompagnement des projets étudiants et de programmation d'événements culturels et citoyens. Son offre de services fait l'objet d'une amélioration permanente. L'Université de Nantes promeut les services et les actions qui y sont proposées. La réservation des espaces pour les porteurs de projets étudiants y est facilitée.

L'université de Nantes a souhaité la mise en place d'une Direction de la Culture et des Initiatives permettant d'accompagner l'offre d'enseignement et de recherche dans les domaines artistiques et culturels, par des propositions favorisant l'initiative de ses étudiants et de ses personnels. Ces propositions associent de nombreux professionnels culturels du territoire, assurant ainsi un maillage permanent entre la communauté universitaire et la cité.

Les UED « Cultures et Initiatives » sont développées dans l'offre de formation du quinquennal afin de favoriser l'accès à la connaissance et à l'art, encourager les pratiques culturelles en suscitant la découverte de nouveaux langages, le développement de l'esprit critique et l'engagement. Leur inscription dans les parcours de formation fait le lien entre la Culture et les enjeux de professionnalisation.

L'Université affirme le rôle structurant du théâtre universitaire en définissant une programmation professionnelle diversifiée de qualité, en développant les liens avec les acteurs artistiques présents dans l'environnement de l'Université au niveau local, régional et international. Les tarifs sont avantageux pour les étudiants et les personnels. Les actions culturelles (festival de cinéma, activités musicales, danse...) sont développées et valorisées. Le théâtre accueille les projets étudiants (animations, expositions, concerts) et des pratiques en art dramatique, danse... Le système de points bonus est généralisé à toutes les filières.

L'Université encourage la pratique d'un sport auprès des étudiants comme vecteur d'intégration et de renforcement du sentiment d'appartenance à l'Université. Aussi, l'Université de Nantes poursuit une politique affirmée en matière de sport de haut niveau et de suivi de l'étudiant sportif de haut niveau en offrant toutes les conditions leur permettant d'étudier et de représenter l'Université dans les compétitions. Elle améliore les conditions d'accueil et le déroulement des activités physiques, sportives et artistiques par la construction d'une nouvelle halle des sports et par le développement de nouveaux outils et services au SUAPS. Les étudiants disposent de 56 activités physiques et sportives avec 3 niveaux plus un niveau de compétition. Sur la base d'une étude réalisée sur 4 ans au sein de l'Université 43.4% des étudiants pratiquent un sport. L'Université organise des événements sportifs entre composantes.

L'Université améliore enfin la qualité de vie sur les campus de l'Université par un travail de rénovation de certains espaces collectifs comme certains halls d'accueil. Elle travaille à la mise en place d'espaces de convivialité ouverts sur les campus sur de larges amplitudes horaires. Les associations sont encouragées à les investir.

Le service de la vie étudiante sera renforcé pour améliorer les amplitudes horaires et la fréquentation du pôle étudiant.

Des temps forts fédérateurs pour améliorer l'esprit d'appartenance des étudiants sont programmés également (organisation d'accueil à la rentrée de remise de diplômes et mise en place d'événements sportifs entre les composantes).

L'Université veille à la coordination des actions avec les pôles universitaires de La Roche-sur-Yon, de Saint-Nazaire et de La Chantrerie.

RECAPITULATIF DES ACTIONS

Action	Intitulé	Prévision dépenses 2015 (en €)
201	Aides directes	150 750
202	Aides indirectes	3 800
203	Santé des étudiants	2 500 002
TOTAL		2 654 552

Récapitulatif des objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF 1	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
INDICATEUR 1.1	Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers
OBJECTIF 2	Développer la prévention dans le domaine de la santé
INDICATEUR 2.1	Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectif 1 : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales

L'Université de Nantes promeut l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales par un accès facilité pour les étudiants boursiers par rapport aux non boursiers.

De plus, un tarif social a été mis en place cette année pour les auditeurs de formation continue qui étaient confrontés à des difficultés financières.

Une commission d'analyse des dossiers est constituée du Directeur du service commun de formation continue, du directeur de la composante de chacun des services de formation ou de son représentant, les directeurs des composantes ayant en commun le même service de formation continue peuvent faire le choix d'un représentant unique, une assistante sociale de l'Université pouvant également assister aux réunions.

La composition de la commission s'établit ainsi :

Service de formation continue	Composantes
Bureau de la Formation continue	Faculté de droit et sciences politiques
Formation continue et alternance - Focal	Faculté des sciences et techniques
Formation continue	Institut de préparation à l'administration générale
Service commun de formation continue	Institut universitaire de formation des maîtres
Service formation continue	SCFC
Service formation continue Lettres	Faculté de psychologie Institut de géographie et d'aménagement régional de l'Université de Nantes UFR de langues UFR de sociologie UFR histoire, histoire des arts et archéologie, UFR lettres et langages, UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives
Service formation continue santé	Faculté de médecine et techniques médicales Faculté de chirurgie dentaire Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques

Compte tenu des périodes de traitement des reprises d'études, des commissions de validation des acquis et des commissions de recrutement des diplômés à effectifs limités, trois réunions par an sont mises en place :

- Fin juin ou début juillet ;
- Septembre ;
- Octobre pour quelques dossiers tardifs.

En principe, la majorité des dossiers est examinée fin juin ou début juillet. La réunion de septembre est plus particulièrement consacrée à des cas particuliers, par exemple les personnes devenues demandeurs d'emploi après la date arrêtée pour les reprises d'études. La réunion d'octobre n'a à examiner que des cas très spécifiques, des ruptures de situations familiales par exemple.

Le dossier à présenter à la commission par les demandeurs est ainsi composé :

- Courrier du demandeur adressé au président de la commission demandant à bénéficier du tarif social en exposant les motifs de la demande ;
- Imprimé informations d'état civil et coordonnées du demandeur ;
- Tableau des informations relatives aux revenus et charges du demandeur ;
- Pièces justificatives, les copies des pièces à fournir sont les suivantes, cette liste n'étant pas limitative : dernier avis d'imposition en date, notifications d'indemnités (Pôle Emploi, RSA, AAH, API...), justificatifs de charges datant de moins de trois mois (loyer et charges, quittances EDF et téléphone, emprunts et toute pièce informant sur la situation du demandeur) ;
- Avis de l'assistante sociale de l'Université ou de secteur.

Indicateur de performance

INDICATEUR 1.1: Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux «étudiants non boursiers

	Unité	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14 cible
Ratio des taux de réussites en L3	%	113.21	114.24	111.27	128.65	130
Ratio des taux de réussites en M2	%	110.28	126.66	130.68	145.26	146

Précisions méthodologiques

Le taux de réussite est calculé en fonction du nombre d'inscrits en année terminale de cursus. Ne concerne que les étudiants inscrits dans les universités.

Source des données : Université - DEVU

Objectif 2 : Développer la prévention dans le domaine de la santé

Dans le prolongement de ses activités, le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé poursuit la mise en place des actions d'éducation à la santé sur des thèmes de santé publique en collaboration avec les étudiants. En matière de suivi sanitaire, les consultations gynécologiques et bucco-dentaires de prévention sont notamment développées. Une convention est passée avec le CHU afin de suivre sur place les étudiants posant de graves problèmes psychologiques.

L'attestation de formation aux premiers secours est à tout le personnel et tous les étudiants avec la possibilité d'intégrer cette formation dans le supplément au diplôme.

D'autre part, un service d'accueil des étudiants handicapés, créé en 2007, est étoffé et structuré de manière à répondre à tous leurs besoins. Il a en effet pour mission d'assurer en lien étroit avec le secteur associatif et avec la MDPH, la définition des besoins en équipement et en aide à la vie quotidienne, d'assurer le tutorat pédagogique, de travailler à l'accessibilité des sites universitaires, d'assurer un rôle d'information sur les démarches, les droits de la personne handicapée, sur les parcours de formation, les stages en entreprise et les débouchés des diplômes.

L'Université met en œuvre une vraie politique d'accueil des personnels handicapés. La coordination des différents services est organisée autour d'un projet de service qui intègre plusieurs objectifs : une politique de recrutement plus ambitieuse, les accès aux locaux administratifs dans la cadre des projets de restructuration, une politique d'aménagement des postes de travail et des nouvelles modalités d'organisation du travail, avec, en particulier, la mise à disposition en prêt long terme de PC portables.

Indicateur de performance

INDICATEUR 2.1 : Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année

	Unité	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/2014 cible
% d'étudiants inscrits dans les 3 premières années d'études ayant bénéficié au cours de l'année d'une visite médicale de prévention	%	75.0	72.4	73	73.5	74

Données : SUMPPS

**Tableau I - Autorisations budgétaires en AE et en CP,
 prévisions de recettes et solde budgétaire
 Budget initial 2015**

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	237 441 507 €	237 441 507 €
<i>Dont contribution employeur au CAS Pension</i>	<i>70 153 388 €</i>	<i>70 153 388 €</i>
Fonctionnement	69 110 841 €	47 617 684 €
Investissement	75 986 175 €	10 900 700 €
TOTAL DES DEPENSES	382 538 523 €	295 959 891 €

Recettes	
Montants	
	Recettes globalisées
235 232 583 €	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
	Autres financements publics
6 072 625 €	Ressources propres
241 305 208 €	Sous-total recettes globalisées
	Recettes fléchées
6 307 332 €	Financements de l'Etat fléchés
16 089 156 €	Autres financements publics fléchés
	Mécénats fléchés
34 832 640 €	Autres recettes fléchées
57 229 128 €	Sous-total recettes fléchées
298 534 336 €	TOTAL DES RECETTES

Solde budgétaire (excédent)	2 574 445 €
------------------------------------	--------------------

	Solde budgétaire (déficit)
--	-----------------------------------

Article 8 de la loi organique du 1er août 2001 :

Autorisations d'engagement (AE) : "Constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées. Pour une opération d'investissement, l'autorisation d'engagement couvre un ensemble cohérent et de nature à être mis en service ou exécuté sans adjonction".

Crédits de paiement (CP) : "Constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement".

"Pour les dépenses de personnel, le montant des autorisations d'engagement ouvertes est égale au montant des crédits de paiement ouverts".

Tableau II
Equilibre financier

Budget initial 2015

Besoins (utilisation des financements)	
Solde budgétaire (déficit)	
Remboursements d'emprunts	
Opérations au nom pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	8 542 074 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	8 542 074 €
Variation de trésorerie	
<i>Dont abondement de la trésorerie disponible fléchée</i>	
<i>Dont abondement de la trésorerie disponible non fléchée</i>	17 564 999 €
TOTAL DES BESOINS	8 542 074 €

Financements (couverture des besoins)	
2 574 445 €	Solde budgétaire (excédent)
	Nouveaux emprunts
5 878 034 €	Opérations au nom pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
8 452 479 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
89 595 €	Variation de trésorerie
17 654 594 €	<i>Dont prélèvement de la trésorerie disponible fléchée</i>
	<i>Dont prélèvement de la trésorerie disponible non fléchée</i>
8 542 074 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau III
Opérations liées aux recettes fléchées
Budget initial 2015

	Antérieures à N Non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice					
Recettes fléchées	0 €	57 229 128 €	0 €	0 €	0 €
Financements de l'Etat fléchés		6 307 332 €			
Autres financements publics fléchés		16 089 156 €			
Mécénat fléché					
Autres recettes fléchées		34 832 640 €			
Dépenses sur recettes fléchées		39 574 534 €			
Personnel					
AE=CP		18 152 147 €	3 623 174 €	3 851 328 €	
Fonctionnement					
AE		20 089 346 €			
CP		12 690 387 €	3 809 335 €	3 589 624 €	
Intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE		11 513 133 €			
CP		8 732 000 €	1 523 987 €	1 257 146 €	
TOTAL			8 956 496 €	8 698 098 €	
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	0 €	17 654 594 €	0 €	0 €	0 €

TABLEAU IV
Annexe immobilière

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Université de Nantes	CA du 19/12/2014
----------------------	------------------

	exécution (année N-1)	dernier BR (année N)
Données physiques		
Nombre de bâtiments occupés	114	115
dont biens propres	1	1
dont biens domaniaux	92	93
dont prises à bail	2	2
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	17	17
Surface totale occupée (m² - SUB)	416 984	424 444
dont biens propres		
dont biens domaniaux		
dont prises à bail	2 887	2 887
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	31 277	31 277
Ratio m² SUN / poste de travail (*)		

	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près		
Redevances de crédit-bail immobilier (*)		
Locations immobilières (*)	275 237	333 765
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	1 045 685	488 885

	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses d'acquisition à l'€ près		
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	5 000 005	3 126 987

	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses d'investissement à l'€ près		
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	1 515 337	2 349 042

	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près		
<i>dont biens propres</i>		
<i>dont biens domaniaux</i>		

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :

(notamment sur l'avancement des opérations prévues dans le SPSI, la levée des réserves de France Domaine ou du CIE, les économies réalisées ou programmées,...)

2013 : année N-1
2014 : année N
Surface en m² SHON
biens domaniaux = propriété de l'Etat
prise à bail = location par l'UN

TABLEAU V
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	3 175	356	3 531
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	3 175	356	3 531

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPT	masse salariale
	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale			
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	3 175	3 175	210 855 921	356	356	12 985 732	3 524	3 524	223 029 466
1 - TITULAIRES	2 565	2 565	191 275 960	0	0	0	2 557	2 557	190 379 632
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion, dont CAP, déconcentrés</u> dans l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	2 565	2 565	191 275 960	0	0	0	2 557	2 557	190 379 632
- en fonction dans l'organisme :	2 556,9	2 556,9	190 379 632	0	0	0	2 556,9	2 556,9	190 379 632
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	18,6	18,6	1 224 408	0	0	0	18,6	18,6	1 224 408
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	2 538,3	2 538,3	189 155 224	0	0	0	2 538,3	2 538,3	189 155 224
- en fonction dans une autre personne morale :	8,4	8,4	896 328	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0,5	0,5	47 202	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	7,9	7,9	849 126	0	0	0			
2 - NON TITULAIRES	610	610	19 579 961	356	356	12 985 732	965	965	32 565 693
* Non titulaires de droit public	610	610	19 579 961	355	355	12 971 932	965	965	32 551 893
- en fonction dans l'organisme :	609,6	609,6	19 579 961	355,1	355,1	12 971 932	964,7	964,7	32 551 893
. Contractuels sous statut :	602,6	602,6	19 173 005	354,1	354,1	12 893 524	956,7	956,7	32 066 529
. δCDI	47,8	47,8	1 667 164	23,6	23,6	825 479	71,4	71,4	2 492 643
. δCDD	554,8	554,8	17 505 841	330,5	330,5	12 068 045	885,3	885,3	29 573 886
. Contractuels hors statut :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. δCDI	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. δCDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	7,0	7,0	406 956	1,0	1,0	78 408	8,0	8,0	485 364
- en fonction dans une autre personne morale :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0			
* Non titulaires de droit privé	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	13 800	0,6	0,6	13 800
- en fonction dans l'organisme :	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	13 800	0,6	0,6	13 800
. δCDI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
. δCDD	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	13 800	0,6	0,6	13 800
- en fonction dans une autre personne morale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0			
3 - CONTRATS AIDES				0	0	0	0,0	0,0	0
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)							1,8	1,8	84 141
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT							0,8	0,8	55 757
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0,0	0,0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0,8	0,8	55 757
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0,0	0,0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0,0	0,0	0
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES							1,0	1,0	28 384
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0,0	0,0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							1,0	1,0	28 384

Tableau VI : DPG 2 : Suivi de la masse salariale

Dépenses de personnel				Exercice 2014			Cumul au 30 avril 2015	Cumul au 30 septembre 2015	Cumul au 31 décembre 2015			écart BI 2015 / BI 20143	écart reprév 2015 / 2014	écart exécution 2015 / 2014
				Budget initial	Dernière réprévision	Exécution (5)	Exécution	Exécution	Budget initial	Nouvelle prévision d'exécution	Exécution			
Emplois rémunérés par l'opérateur (1) sous plafond Etat	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS uniquement)	196 196 076	195 422 402	142 636 838	0	0	196 463 246	0	0	267 170	-195 422 402	-142 636 838	
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)			52 785 564	0	0						-52 785 564	
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	19 538 685	19 969 986	13 018 159	0	0	19 898 602	0	0	359 917	-19 969 986	-13 018 159	
		dont ATER et doctorants contractuels			6 174 656	0	0						-6 174 656	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			6 951 828	0	0						-6 951 828	
		dont CDI			1 598 696	0	0						-1 598 696	
	Total titulaires et non titulaires			215 734 761	215 392 388	215 392 389	0	0	216 361 848	0	0	627 087	-215 392 388	-215 392 389
Emplois financés par l'opérateur sur ressources propres exclusivement (ou plafond propre pour les EPA)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	13 811 219	14 476 539	7 084 287	0	0	13 208 444	0	0	-602 775	-14 476 539	-7 084 287	
		dont CDI			0	0	0						0	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			7 392 252	0	0						-7 392 252	
		dont CDI			1 109 060	0	0						-1 109 060	
	Total non titulaires			13 811 219	14 476 539	14 476 539	0	0	13 208 444	0	0	-602 775	-14 476 539	-14 476 539
Total emplois rémunérés par l'opérateur	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	196 196 076	195 422 402	142 636 838	0	0	196 463 246	0	0	267 170	-195 422 402	-142 636 838	
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires			52 785 564	0	0						-52 785 564	
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	33 349 904	34 446 525	20 102 446	0	0	33 107 046	0	0	-242 858	-34 446 525	-20 102 446	
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			14 344 080	0	0						-14 344 080	
	Total titulaires et non titulaires			229 545 980	229 868 927	229 868 928	0	0	229 570 292	0	0	24 312	-229 868 927	-229 868 928
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)				6 958 914	6 144 334	6 144 334	0	0	7 257 046	0	0	298 132	-6 144 334	-6 144 334
Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)				236 504 894	236 013 261	236 013 262	0	0	236 827 338	0	0	322 444	-236 013 261	-236 013 262
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)				306 000	1 027 631	1 027 631			614 166	0	0	308 166	-1 027 631	-1 027 631
Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS (=données globales de masse salariale du tableau 3 du DPGFCP)				236 810 894	237 040 892	237 040 893			237 441 507	0	0	630 610	-237 040 892	-237 040 893
dont fonctionnaires stagiaires ENS				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dont dépenses de personnel sur contrats de recherche				8 733 239	10 206 296	10 206 296	0	0	8 718 376	0	0	-14 863	-10 206 296	-10 206 296

Tableau VI : DPG 3 : Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale entre N-1 et N

Crédits de Masse salariale = Montant limitatif	Prévision d'exécution 2014 ou exécution 2014 (1)	Correction de l'exécution (événements exceptionnels non reductibles)	Variation sur rappels ou reports de charges des exercices antérieurs (1 bis)	Extension en Année Pleine des mesures 2014 (2)			Mesures entrant en vigueur en année 2015											Total des flux de 2015	Total prévision 2015 (exécution en phase 4)	Dernier budget rectificatif 2014	Ecart prévision 2015-dernier BR 2014
				Mesures catégorielles 2014	Schéma d'emplois 2014	Evolution de la structure des emplois (repyramidages) 2014	Obligatoires						Discretionnaires								
							Mesures générales (dont valeur du point FP) et catégorielles (3)	SMIC	Cas Pensions (3)	Autres cotisations (3)	Indemnitaire obligatoire (4)	GVT solde (hors colonnes XII et XIII) (5)	Schéma d'emplois (6)	Evolution de la structure des emplois (repyramidages) (6)	Indemnitaire à l'initiative de l'établissement (7)	Variations des heures complémentaires	Autres à détailler				
I	II	II bis	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	
Rémunérations principales	117 322 387	0	0	21 459	522 519	42 472	226 773	0	0	0	0	1 016 868	-1 626 869	33 047			-39 969	196 300	117 518 687	117 435 078	83 609
Titulaires																					
Enseignants et chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS uniquement)	69 285 679	0	0	0	128 256	9 564	0	0	0	0	0	757 351	-434 061	16 810			123 093	601 013	69 886 692	69 174 934	711 758
Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	24 706 569	0	0	21 459	150 966	297 495	226 773	0	0	0	0	259 517	-164 579	39 489			-369 211	461 909	25 168 478	24 889 629	278 849
Non titulaires																					
Enseignants et chercheurs	13 582 050	0	0		-113 631	0	0	0	0	0	0		-361 598	0			379 017	-96 212	13 485 838	13 237 921	247 917
Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	9 743 869	0	0		348 488	-264 587	0	0	0	0	0		-666 631	-23 252			-172 868	-778 850	8 965 019	10 132 594	-1 167 575
dont CDI	1 858 793	0	0		190 427	-169 675	0	0	0	0	0		-216 616	0			11 531	-184 333	1 674 460	1 900 451	-225 991
Autres : stagiaires, apprentis ...	4 220	0	0		8 440	0	0	0	0	0	0		0	0			0	8 440	12 660	0	12 660
Rémunérations accessoires	20 910 262	0	-590 227	238	7 732	2 293	2 579	0				-411 801	-111 423	595	0	702 154	-40 920	-438 780	20 471 482	21 031 238	-559 756
Cours complémentaires et vacations d'enseignement	9 849 230	0	0				0	0							702 154	0	0	702 154	10 551 384	10 146 862	404 522
Autres rémunérations accessoires	1 049 716	0	-590 227		-415	-326	0	0					69 347	-78	0		-1 901	-523 600	526 116	1 032 542	-506 426
Primes et indemnités des enseignants et chercheurs	4 882 322	0	0	0	1 540	110	0	0				-294 718	-103 845	191	0		-36 548	-433 270	4 449 052	4 914 046	-464 994
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels	5 128 994	0	0	238	6 607	2 509	2 579	0				-117 083	-76 925	482	0		-2 471	-184 064	4 944 930	4 937 788	7 142
Cotisations et contributions sociales	97 931 163	0	-66 689	15 905	353 814	174 615	207 912	0	0	0	-20 590	922 843	-945 481	42 130	0	30 744	-192 986	522 217	98 453 380	97 892 646	560 734
Cas pensions + ATI	69 320 378	0	0	10 561	206 482	227 986	170 425	0	0	0	0	738 533	-448 012	41 662			-114 628	833 009	70 153 387	69 437 504	715 883
Cotisations Assedic	1 562 926	0	0		14 928	-16 389		0					-21 236	-1 458	0	0	-1 186	-25 341	1 537 585	1 544 722	-7 137
Autres cotisations (dont impôts sur rémunérations)	27 047 859	0	-66 689	5 344	132 404	-36 982	37 487	0	0	-20 590	184 310	-476 233	1 926	0	30 744	-77 172	-285 451	26 762 408	26 910 420	-148 012	
Prestations sociales	877 081	0	0		3 852	2 218	0						-1 010	389	0		115 425	120 874	997 955	777 419	220 536
Autres charges (provisions...)	0	0	0														0	0	0	0	0
TOTAL	237 040 893	0	-656 916	37 602	887 917	221 598	437 264	0	0	0	-432 391	1 939 711	-2 684 783	76 161	0	732 898	-158 450	400 611	237 441 507	237 136 381	305 123
Incidence sur N+1													-1 068 765	203 277	0	0	0				
dont incidence rémunération principale													-533 386	77 397	0	0	0				
dont incidence rémunérations accessoires													-5 452	1 649	0	0	0				
dont incidence cotisations et contributions sociales													-529 927	124 231	0	0	0				

Budget 2015
Tableau VII : Compte de résultat et tableau de financement agrégés

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

Personnel	237 441 507	Subventions de l'Etat	238 696 953
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	70 153 380	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	67 767 684	Autres subventions	7 535 694
Intervention (le cas échéant)		Autres produits	57 656 053
TOTAL DES CHARGES (1)	305 209 191	TOTAL DES PRODUITS (2)	303 888 700
	-		1 320 491
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	305 209 191	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	305 209 191

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	-	1 320 491
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		20 150 000
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 610 000
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs		
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
		1 219 509

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Tableau de financement prévisionnel

Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	1 219 509
Investissements	10 900 700	Financement de l'actif par l'État	2 841 962
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	6 873 674
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 900 700	TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 935 145
	34 445		-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	34 445
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	89 595
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Dépenses de l'organisme				TOTAL
	Personnel	Fonctionnement	Intervention (le cas échéant)	Investissement	
101	76 021 438,00 €	3 007 336,00 €		81 566,00 €	79 110 340,00 €
102	39 569 906,00 €	4 023 637,00 €		151 762,00 €	43 745 305,00 €
103	1 536 850,00 €			0,00 €	1 536 850,00 €
105	5 807 264,00 €	1 947 907,00 €		0,00 €	7 755 171,00 €
106	20 909 717,00 €	1 280 953,00 €		90 120,00 €	22 280 790,00 €
107	10 820 033,00 €	975 611,00 €		1 106 530,00 €	12 902 174,00 €
108	16 548 815,00 €	2 170 764,00 €		588 804,00 €	19 308 383,00 €
109	1 063 740,00 €			0,00 €	1 063 740,00 €
110	1 557 223,00 €	85 632,00 €		15 000,00 €	1 657 855,00 €
111	25 583 758,00 €	808 880,00 €		41 188,00 €	26 433 826,00 €
112	2 429 838,00 €	2 227 558,00 €		737 064,00 €	5 394 460,00 €
113	745 828,00 €	718 525,00 €		49 475,00 €	1 513 828,00 €
114	8 698 473,00 €	5 965 718,00 €		6 305 903,00 €	20 970 094,00 €
115	24 426 772,00 €	23 489 463,00 €		1 716 288,00 €	49 632 523,00 €
201		150 750,00 €		0,00 €	150 750,00 €
202		3 800,00 €		0,00 €	3 800,00 €
203	1 721 852,00 €	761 150,00 €		17 000,00 €	2 500 002,00 €
DZ1		20 150 000,00 €			20 150 000,00 €
Total	237 441 507,00 €	67 767 684,00 €	0,00 €	10 900 700,00 €	316 109 891,00 €

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme				TOTAL
	Subventions de l'Etat	Ressources fiscales	Autres subventions	Recettes propres	
RETAT-Etat	241 538 915,00 €				241 538 915,00 €
RCOLL-Collectivités			13 790 487,00 €		13 790 487,00 €
RNAM - Amortissement				17 610 000,00 €	17 610 000,00 €
RAUTR- Divers				40 646 934,00 €	40 646 934,00 €
RPRET-Prêt bibli				18 000,00 €	18 000,00 €
Total	241 538 915,00 €	0,00 €	13 790 487,00 €	58 274 934,00 €	313 604 336,00 €

Budget 2015
Tableau IX : opérations pour comptes de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
SECURITE SOCIALE	47132	REVERSEMENT PART SS	2 236 000 €	2 236 000 €
TVA	4455	CONTROLE FISCAL	2 886 083 €	253 804 €
LABEX	47318	AVOSTII	428 728 €	428 728 €
		IRON	414 403 €	414 403 €
		IGO	80 000 €	80 000 €
BOURSES	46711	AMI	472 000 €	472 000 €
		ERASMUS	1 504 860 €	1 473 099 €
ARS	46718	STAGES PRATICIENS	520 000 €	520 000 €
TOTAL			8 542 074 €	5 878 034 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU X
Tableau de financement détaillé Budget initial 2015

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de financement détaillé

EMPLOIS	exécution 2013	estimation 2014	BI 2015	RESSOURCES	exécution 2013	estimation 2014	BI 2015
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT				CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 772 509 €	4 514 092 €	1 219 509 €
C 20 : Immobilisations incorporelles	400 383 €	16 442 €	39 140 €	C 10 : Financement de l'actif par l'État (C 101,104)	1 049 034 €	915 529 €	2 841 962 €
C 21 : Immobilisations corporelles	9 423 208 €	8 451 599 €	5 892 257 €	C 13 : Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	12 006 923 €	9 079 471 €	6 873 674 €
C 23 : Immobilisations en cours	6 237 280 €	4 011 374 €	4 969 303 €	Autres ressources (hors opérations d'ordre intégrées à la CAF) :	0 €	0 €	0 €
C 26, 27: Participations et autres immobilisations financières	-58 507 €	0 €	0 €	C 775 : Aliénations ou cessions d'immobilisations	96 €	0 €	0 €
C 16, 17: Remboursement des dettes financières	0 €	0 €	0 €	C 16, 17: Augmentation des dettes financières	-6 800 €	0 €	0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	16 002 364 €	12 479 415 €	10 900 700 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	21 821 762 €	14 509 092 €	10 935 145 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)	5 819 398 €	2 029 677 €	34 445 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8) = (5) - (6)			

Tableau XI
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Prévision 2015 (BI + BR)									Prévision 2016 et suivantes						
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2015	AE consommées les années antérieures à 2015	AE reprogrammées ou reportées en 2015*	AE nouvelles ouvertes en 2015	TOTAL des AE ouvertes en 2015	CP ouverts les années antérieures à 2015	CP consommés les années antérieures à 2015	CP reprogrammés ou reportés en 2015*	CP nouveaux ouverts en 2015	TOTAL des CP ouverts en 2015	AE prévues en 2016	CP prévus en 2016	AE prévues en 2017	CP prévus en 2017	AE prévues > 2017	CP prévus > 2017
			(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Nouveau Terre	Investissement	30 000 000 €	115 116 €	87 432 €	27 684 €	3 663 316 €	3 691 000 €	87 432 €	52 311 €		3 663 316 €	3 663 316 €	9 628 653 €	9 628 653 €	7 342 822 €	7 342 182 €	9 250 733 €	9 250 733 €
Quartier de la création	Investissement	14 100 000 €	315 433 €	72 888 €	242 545 €	145 600 €	388 145 €	72 888 €	2 888 €		145 600 €	145 600 €	5 405 456 €	5 405 456 €	8 23 511 €	8 233 511 €		
Réhabilitation du bâtiment 4 pour la Planétologie	Investissement	6 458 364 €	114 820 €	114 820 €	0 €	370 000 €	370 000 €	114 820 €	114 820 €		370 000 €	370 000 €	4 641 000 €	4 641 000 €	1 332 544 €	1 332 544 €		
IUFM La Roche/Yon	Investissement	4 000 000 €	4 013 368 €	3 302 473 €	710 895 €	865 044 €	1 575 939 €	3 302 473 €	3 250 844 €		865 044 €	865 044 €						
DEFI-ALG	Investissement	3 561 000 €	3 209 051 €	1 386 546 €	1 822 505 €	2 500 000 €	4 322 505 €	1 386 546 €	1 83 701 €		2 500 000 €	2 500 000 €	90 661 €	90 661 €				
Anatomie	Investissement	2 500 000 €			0 €		0 €					0 €	812 500 €	812 500 €	1 500 000 €	1 500 000 €	187 500 €	187 500 €
CPER STIC et Calculs	Investissement	2 491 957 €	1 540 231 €	1 365 260 €	174 971 €	1 021 030 €	1 196 001 €	1 36 260 €	1 365 260 €		1 021 030 €	1 021 030 €						
Mise en sécurité IGH	Investissement	2 000 000 €	1 132 301 €	952 885 €	179 416 €		179 416 €	952 885 €	815 032 €			0 €	1 384 829 €	1 384 829 €				
Campus prometteur	Investissement	1 900 000 €	614 131 €	632 059 €	-17 928 €	580 000 €	562 072 €	632 059 €	609 82 €		580 000 €	580 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	133 405 €	133 405 €
Construction et aménagement du Data Center de l'Université	Investissement	1 570 000 €	1 366 244 €	1 165 748 €	200 496 €	128 000 €	328 496 €	1 165 748 €	1 100 468 €		128 000 €	128 000 €						
Réhabilitation des amphis D et E en Lombarderie	Investissement	1 220 000 €	60 000 €			0 €	0 €	60 000 €			0 €	0 €	1 220 000 €	1 220 000 €				
LIOAD : Extension	Investissement	630 000 €	188 181 €	43 304 €	144 877 €	141 819 €	286 696 €	43 304 €	33 799 €		141 819 €	141 819 €	309 505 €	309 505 €				
CPER 9 5 Projets autour du cyclotron	Investissement	369 917 €	431 448 €	254 834 €	176 614 €	4 000 €	216 614 €	254 834 €	191 267 €		40 000 €	40 000 €						
Evolution des infrastructure de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques	Investissement	385 000 €			0 €	385 000 €	385 000 €				385 000 €	385 000 €						
Total Dépenses d'investissement.1		71 186 238 €	13 100 324 €	9 378 249 €	200 496 €	9 839 099 €	328 496 €	9 438 249 €	8 890 222 €	0 €	9 839 809 €	8 200 €	23 792 604 €	23 792 604 €	18 708 237 €	18 708 237 €	9 571 638 €	9 571 638 €
TOTAL		71 186 238 €	13 100 324 €	9 378 249 €	200 496 €	9 839 099 €	328 496 €	9 438 249 €	8 890 222 €	0 €	9 839 809 €	8 200 €	23 792 604 €	23 792 604 €	18 708 237 €	18 708 237 €	9 571 638 €	9 571 638 €

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

Tableau XI
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Exécution						Restes à payer	Restes à réaliser	
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à 2015	AE consommées en 2015	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à 2015	CP consommés en 2015	TOTAL des CP consommés		Sur les AE consommées	Solde à engager
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (4) - (7)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
Nouveau Terre	Investissement	30 000 000 €	87 432 €		87 432 €	52 311 €		52 311 €	35 121 €	29 912 568 €	29 947 689 €
Quartier de la création	Investissement	14 100 000 €	72 888 €		72 888 €	72 888 €		72 888 €	0 €	14 027 112 €	14 027 112 €
Réhabilitation du bâtiment 4 pour la Planétologie	Investissement	6 458 364 €	114 820 €		114 820 €	114 820 €		114 820 €	0 €	6 343 544 €	6 343 544 €
IUFM La Roche/Yon	Investissement	4 000 000 €	3 302 473 €		3 302 473 €	3 250 844 €		3 250 844 €	51 629 €	697 527 €	749 156 €
DEFI-ALG	Investissement	3 561 000 €	1 387 283 €		1 387 283 €	1 284 438 €		1 284 438 €	102 845 €	2 173 717 €	2 276 562 €
Anatomie	Investissement	2 500 000 €			0 €			0 €	0 €	2 500 000 €	2 500 000 €
CPER STIC et Calculs	Investissement	2 491 957 €	1 365 260 €		1 365 260 €	1 365 260 €		1 365 260 €	0 €	1 126 697 €	1 126 697 €
Mise en sécurité IGH	Investissement	2 000 000 €	952 885 €		952 885 €	815 032 €		815 032 €	137 853 €	1 047 115 €	1 184 968 €
Campus prometteur	Investissement	1 900 000 €	632 059 €		632 059 €	494 078 €		494 078 €	137 981 €	1 267 941 €	1 405 922 €
Construction et aménagement du Data Center de l'Université	Investissement	1 570 000 €	1 165 748 €		1 165 748 €	1 100 468 €		1 100 468 €	65 280 €	404 252 €	469 532 €
Réhabilitation des amphis D et E en Lombarderie	Investissement	1 220 000 €			0 €			0 €	0 €	1 220 000 €	1 220 000 €
LIOAD	Investissement	630 000 €	43 304 €		43 304 €	33 800 €		33 800 €	9 504 €	586 696 €	596 200 €
CPER 9 5 Projets autour du cyclotron	Investissement	369 917 €	129 986 €		129 986 €	129 986 €		129 986 €	0 €	239 931 €	239 931 €
Evolution des infrastructure de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques	Investissement	385 000 €			0 €			0 €	0 €	385 000 €	385 000 €
Total Dépenses d'investissement.1		71 186 238 €	9 254 138 €	0 €	9 254 138 €	8 713 925 €	0 €	8 713 925 €	540 213 €	61 932 100 €	62 472 313 €
TOTAL		71 186 238 €	9 254 138 €	0 €	9 254 138 €	8 713 925 €	0 €	8 713 925 €	540 213 €	61 932 100 €	62 472 313 €

Tableau XI
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2015	
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à 2015 (19)	Encaissement prévus en 2015 (20)
Nouveau Tertre	Financement de l'Etat*	30 000 000 €		3 600 000 €
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Sous-total		30 000 000 €	0 €	3 600 000 €
Quartier de la création	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	14 100 000 €		145 000 €
	Autres financements***			
Sous-total		14 100 000 €	0 €	145 000 €
Réhabilitation du bâtiment 4 pour la Planétologie	Financement de l'Etat*	5 325 000 €		1 597 500 €
	Autres financements publics**	725 687 €		
	Autres financements***			
Sous-total		6 050 687 €	0 €	1 597 500 €
IUFM La Roche/Yon	Financement de l'Etat*	2 000 000 €	2 000 000 €	
	Autres financements publics**	2 000 000 €	2 000 000 €	
	Autres financements***			
Sous-total		4 000 000 €	4 000 000 €	0 €
DEFI-ALG	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	3 561 000 €	1 177 575 €	1 683 610 €
	Autres financements***			
Sous-total		3 561 000 €	1 177 575 €	1 683 610 €
Anatomie	Financement de l'Etat*	2 500 000 €		1 250 000 €
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Sous-total		2 500 000 €	0 €	1 250 000 €
CPER STIC et Calculs	Financement de l'Etat*	417 991 €	383 266 €	34 725 €
	Autres financements publics**	2 073 966 €	1 253 476 €	820 490 €
	Autres financements***			
Sous-total		2 491 957 €	1 636 742 €	855 215 €
Mise en sécurité IGH	Financement de l'Etat*	2 000 000 €	2 000 000 €	
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Sous-total		2 000 000 €	2 000 000 €	0 €
Campus prometteur	Financement de l'Etat*	1 900 000 €	942 000 €	580 000 €
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Sous-total		1 900 000 €	942 000 €	580 000 €
Construction et aménagement du Data Center de l'Université	Financement de l'Etat*	200 000 €	200 000 €	
	Autres financements publics**	1 110 000 €	461 000 €	329 000 €
	Autres financements***			
Sous-total		1 310 000 €	661 000 €	329 000 €
Réhabilitation des amphis D et E en Lombarderie	Financement de l'Etat*	1 220 000 €	1 220 000 €	
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Sous-total		1 220 000 €	1 220 000 €	0 €
LLOAD : Extension	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	630 000 €	120 000 €	390 000 €
	Autres financements***			
Sous-total		630 000 €	120 000 €	390 000 €
CPER 9 5 Projets autour du cyclotron	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	369 917 €		369 917 €
	Autres financements***			
Sous-total		369 917 €	0 €	369 917 €
Evolution des infrastructure de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***	308 000 €		308 000 €
Sous-total		308 000 €	0 €	308 000 €
Total PPI.1		70 441 561 €	11 757 317 €	11 108 242 €

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en 2016 (21)	Encaissements prévus en 2017 (22)	Encaissements prévus > 2017 (23)
8 800 000 €	7 340 000 €	10 260 000 €
0 €		
8 800 000 €		
5 400 000 €	8 555 000 €	
0 €		
5 400 000 €		
2 130 000 €	1 597 500 €	
0 €		
2 130 000 €	1 597 500 €	0 €
0 €		
0 €		
699 815 €		
0 €		
699 815 €	0 €	
1 250 000 €		
0 €		
1 250 000 €	0 €	
0 €		
0 €	0 €	
300 000 €	78 000 €	
0 €		
300 000 €	78 000 €	0 €
0 €		
0 €		
120 000 €		
0 €		
120 000 €	0 €	
0 €		
0 €		
0 €		
0 €		
18 699 815 €	1 655 500 €	0 €

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Tableau XI
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à 2015 (12)	Encaissement réalisés en 2015 (13)	
Nouveau Terre	Financement de l'Etat*	30 000 000 €			30 000 000 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		30 000 000 €	0 €	0 €	30 000 000 €
Quartier de la création	Financement de l'Etat*	14 100 000 €			14 100 000 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		14 100 000 €	0 €	0 €	14 100 000 €
Réhabilitation du bâtiment 4 pour la Planétologie	Financement de l'Etat*	5 325 000 €			5 325 000 €
	Autres financements publics**	725 687 €			725 687 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		6 050 687 €	0 €	0 €	6 050 687 €
IUFM La Roche/Yon	Financement de l'Etat*	2 000 000 €	2 000 000 €		0 €
	Autres financements publics**	2 000 000 €	600 200 €		1 399 800 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		4 000 000 €	2 600 200 €	0 €	1 399 800 €
DEFI-ALG	Financement de l'Etat*				0 €
	Autres financements publics**	3 561 000 €	1 127 575 €		2 433 425 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		3 561 000 €	1 127 575 €	0 €	2 433 425 €
Anatomie	Financement de l'Etat*	2 500 000 €			2 500 000 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		2 500 000 €	0 €	0 €	2 500 000 €
CPER STIC et Calculs	Financement de l'Etat*	417 991 €	383 266 €		34 725 €
	Autres financements publics**	2 073 966 €	1 253 476 €		820 490 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		2 491 957 €	1 636 742 €	0 €	855 215 €
Mise en sécurité IGH	Financement de l'Etat*	2 000 000 €	2 000 000 €		0 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		2 000 000 €	2 000 000 €	0 €	0 €
Campus prometteur	Financement de l'Etat*	1 900 000 €	942 000 €		958 000 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		1 900 000 €	942 000 €	0 €	958 000 €
Construction et aménagement du Data Center de l'Université	Financement de l'Etat*	200 000 €	200 000 €		0 €
	Autres financements publics**	1 110 000 €	461 000 €		649 000 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		1 310 000 €	200 000 €	0 €	649 000 €
Réhabilitation des amphis D et E en Lombarderie	Financement de l'Etat*	1 220 000 €	1 220 000 €		0 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		1 220 000 €	1 220 000 €	0 €	0 €
LIOAD : Extension	Financement de l'Etat*				0 €
	Autres financements publics**	630 000 €	30 000 €		600 000 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		630 000 €	30 000 €	0 €	600 000 €
CPER 9 5 Projets autour du cyclotron	Financement de l'Etat*				0 €
	Autres financements publics**	369 917 €			369 917 €
	Autres financements***				0 €
Sous-total		369 917 €	0 €	0 €	369 917 €
Evolution des infrastructure de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques	Financement de l'Etat*				0 €
	Autres financements publics**				0 €
	Autres financements***	308 000 €			308 000 €
Sous-total		308 000 €	0 €	0 €	308 000 €
TOTAL PPI.1		70 441 561 €	9 756 517 €	0 €	60 224 044 €

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

**** Ressources propres et autres recettes fléchés

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD) , Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
NIVEAU DE LANCEMENT: 1

EXERCICE :2015
VERSION : PRI

RECETTES

PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments positifs)	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments négatifs)
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	9 869 894,14	11 779 236,00	12 367 945,00		70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVI	21 979 347,77	21 866 822,00	21 786 379,00	
601	Achats stockés matières premières	329,06		700,00		701	Ventes de produits finis	23 912,00	8 000,00		
602	Achats stockés autres approvisionnements	431,24	3 000,00			703	Ventes de produits résiduels		300,00		
603	Variation des stocks	428,50				704	Travaux	9 591,83	11 000,00	5 000,00	
604	Achats d'études et prestations de services		8 800,00			705	Études	26 027,18	4 000,00	10 500,00	
605	Achat de matériel, équipements et travaux	16 582,28	7 700,00	600,00		7061	Droits de scolarité et redevances		7 547 298,00		
6061	Fournitures non stockables eau, énergie			5 098 117,00		70611	Droits de scolarité applicables aux diplômes nat.	6 004 517,75	25 830,00	5 967 000,00	
60611	Électricité	2 197 367,51	2 332 440,00			70612	Droits de scolarité propres à chaque établissement	909 366,87	580 203,00	795 127,00	
60612	Carburants et lubrifiants	74 039,77	85 050,00	4 390,00		70613	Redevances	742 771,25	153 400,00	698 112,00	
60613	Gaz	1 695 666,38	1 801 600,00			7062	Prestations de recherche	824 681,04	521 136,00	951 105,00	
60614	Chauffage sur réseau	522 505,36	347 886,00			7063	Mesures et expertises	33 363,24			
60617	Eau	312 010,25	285 500,00			7064	Prestations et travaux informatiques	51 011,31			
60618	Autres fournitures non stockables	18 582,99				7065	Prestations de formation continue	8 859 207,98	9 790 239,00	9 663 278,00	
6062	Acquisition de papier	208 155,83	278 696,00	581 309,00		7066	Colloques	222 279,00	216 900,00	145 135,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 326 327,05	2 906 281,00	3 213 542,00		7067	Ventes de publications	10 288,66	10 800,00	3 883,00	
6064	Fournitures administratives	172 220,00	468 077,00	367 390,00		7068	Autres prestations de services	2 267 770,24	1 872 301,00	2 324 482,00	
6065	Linge, vêtements de travail	47 282,56	194 381,00	22 707,00		7083	Locations diverses	386 981,77	259 966,00	221 516,00	
6067	Fournitures et matériels d'enseignement	2 187 720,92	2 980 046,00	2 930 782,00		7084	Mise à disposition de personnel facturée	799 886,30	617 299,00	660 691,00	
6068	Autres matières et fournitures non stockées	90 224,44	79 779,00	148 408,00		7085	Ports et frais accessoires facturés aux clients	11 068,04	7 150,00	8 150,00	
61	Services extérieurs	9 509 648,54	10 582 448,00	14 348 085,00		7087	Hébergements et restauration	8 473,43	2 500,00	3 000,00	
611	Sous traitance générale	75 502,13	1 722,00	36 700,00		7088	Autres produits d'activités annexes	788 149,88	238 500,00	329 400,00	
613	Locations					71	PRODUCTION STOCKÉE (ou destockage)	1 980 862,26	7 380 261,00	10 032 332,00	
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme	375 237,12	289 034,00	303 239,00		713	Variation des stocks (en cours de prod., produits)	1 980 862,26	7 380 261,00	10 032 332,00	
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le	752 401,58	633 633,00	1 043 945,00		74	Subvention d'exploitation	259 487 898,81	252 453 058,00	253 563 841,00	
614	Charges locatives et de copropriété	567 542,02	632 000,00	610 746,00		7411	Ministères de tutelle	236 744 762,25	234 712 764,00	237 973 406,00	
615	Entretien et réparations	552 381,00	466 582,00	497 286,00		7418	Ministères autres que la tutelles	4 077 630,04	1 168 918,00	723 547,00	
6152	Sur biens immobiliers	1 045 683,21	466 582,00	585 966,00		7441	ANR		2 665 063,00	1 191 946,00	
6155	Sur biens mobiliers	1 783 657,93	1 486 452,00	1 783 479,00		74412	ANR hors investissement d'avenir	2 699 193,75	2 665 063,00	675 286,00	
6156	Maintenance	553 996,60	927 502,00	1 300 461,00		7442	Subventions de la région	4 986 912,85	5 484 664,00	3 617 704,00	

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD) , Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
NIVEAU DE LANCEMENT : 1

EXERCICE :2015
VERSION : PRI

PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT

RECETTES

DEPENSES

CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments positifs)	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments positifs)	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments négatifs)
616	Primes d'assurance		44 553,00	150,00		7443	Subventions du département	85 002,39	54 687,00	15 000,00					54 687,00	15 000,00	
6161	Prime d'Assurance Multirisques	85 127,49	89 280,00	73 250,00		7444	Subventions des communes et groupés de communes	287 737,30	433 431,00	1 111 100,00					433 431,00	1 111 100,00	
6162	Primes d'assurance obligatoire			1 378,00		7446	Subventions Union Européenne	3 714 775,26	1 081 828,00	1 474 641,00					1 081 828,00	1 474 641,00	
6168	Autres assurances	2 126,69		22 250,00		7447	Subventions d'organismes internationaux	14 676,84	79 180,00	110 017,00					79 180,00	110 017,00	
617	Études et recherches	600 639,05	1 379 253,00	4 235 397,00		7448	Subventions d'autres collectivités publiques	2 543 833,13	1 926 365,00	1 019 788,00					1 926 365,00	1 019 788,00	
618	Divers			24 820,00		746	Dons et legs	66 438,07	80 700,00	19 000,00					80 700,00	19 000,00	
6181	Documentation générale	605 436,76	187 378,00	105 518,00		7481	Produits des versements libératoires ouvrant droit	3 500 571,64	3 412 569,00	3 541 750,00					3 412 569,00	3 541 750,00	
6183	Documentation technique et bibliothèque		2 405 718,00	2 509 788,00		7488	Autres	766 365,29	1 352 889,00	2 090 656,00					1 352 889,00	2 090 656,00	
61831	Abonnements		350,00	1 000,00		75	Autres produits de gestion courante	2 017 433,33	791 423,00	893 648,00					791 423,00	893 648,00	
618311	Abonnements Français	856 147,07	6 600,00	32 355,00		751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ma	69 899,17	55 956,00	56 930,00					55 956,00	56 930,00	
618321	Ouvrages Français	26 208,69	800,00	25 705,00		7583	Produits de gestion courant provenant de l'amula	569 565,41	2 600,00	25 600,00					2 600,00	25 600,00	
618322	Ouvrages Étrangers	312,84		300,00		7588	Autres	1 377 968,75	732 867,00	811 118,00					732 867,00	811 118,00	
618331	Ouvrages électroniques Français	1 099 571,73	700,00			76	Produit financier	3 063,86	47 656,00						47 656,00		
6184	Reprographie	373 865,00	467 334,00	434 067,00		761	Produits de participations	51,58									
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	706 192,63	1 011 176,00	720 285,00		762	Produits des autres immobilisations financières	1 184,87									
62	Autres services extérieurs	12 439 766,63	12 105 654,00	12 047 382,00		766	Gains de change	1 324,94	47 656,00						47 656,00		
621	Personnel extérieur à l'établissement	592 515,90	475 038,00	587 819,00		768	Autres produits financiers	502,47									
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	986 785,26	1 234 781,00	1 220 270,00		77	Produit exceptionnels	197 324,16	18 502 500,00	2 500,00					18 502 500,00	2 500,00	
623	Publicité, publications, relations publiques	688 673,96	733 579,00	906 413,00		771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 701,84									
624	Transports de biens et transports collectifs	338 726,37	174 330,00	104 049,00		775	Produits des cessions d'éléments d'actif	95,66									
6251	Voyages et déplacements		43 661,00	602 483,00		777	Quote part des subventions d'investissement virée										
6254	Frais d'inscription aux colloques	266 289,70	250 469,00	152 016,00		778	Autres produits exceptionnels	194 526,66									
6255	Frais de déménagement	44 803,60	5 500,00	728,00		78	reprise sur amortissements et provisions										
6256	Missions		3 321 253,00	2 955 920,00		781	Reprises sur amortissements, dépréciations et	17 218 617,97									
62561	Personnels de l'EPSCP	1 854 070,93	120 501,00	231 070,00		7813	Q-part reprise Financ. rattachés actifs pr expl	17 213 792,97									
62562	Étudiants	386 755,74	500,00	20 568,00		7815	Reprises sur provisions d'exploitation										
62563	Personnalités extérieures	704 057,86	2 800,00	33 600,00		7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	4 825,00									
6257	Réceptions	919 512,59	713 421,00	604 180,00													
626	Frais postaux et de télécommunications		17 756,00	24 000,00													
6264	Téléphone	423 819,99	486 481,00	437 548,00													

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD), Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
NIVEAU DE LANCEMENT : 1

EXERCICE : 2015
VERSION : PRI

PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT

RECETTES

DEPENSES		PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT						RECETTES			
CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments positifs)	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments négatifs)
6265	Affranchissements	315 877,38	350 115,00	225 287,00							
6266	Internet	1 612,90	2 000,00	1 500,00							
6267	Liaisons informatiques spécialisées	178 123,09	225 657,00	175,00							
627	Services bancaires et assimilés	34 636,21	4 000,00	6 117,00							
6281	Concours divers (cotisations...)	286 676,56	256 192,00	285 020,00							
6282	Blanchissage	25 535,47	10 300,00	7 050,00							
6283	Formation continue du personnel de l'établissement	441 110,92	308 104,00	232 578,00							
6284	Frais de recrutement du personnel		15 481,00	3 000,00							
6286	Contrats de nettoyage	1 830 323,31	1 461 531,00	1 675 770,00							
6288	Autres prestations extérieures diverses	238 449,53	1 850 716,00	1 707 591,00							
62885	Autres prestations extérieures diverses - PAF	102 593,44									
62888	Autres prestations extérieures diverses - Autres	1 778 815,92	41 488,00	22 630,00							
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunéra	2 911 186,65									
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (admi	13 702,63		650,00							
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autr	23 342,66		130,00							
63F	FONCTIONNEMENT IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS	37 045,29		780,00							
63P	PERSONNEL IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS	2 911 186,65									
64	ASSIMILES										
	Charge de personnel	232 650 265,96	236 810 895,00	237 441 507,00							
641	Rémunérations du personnel permanent	26 748,19	1 268 183,00								
6411	Traitements, commissions et remises	-3 861 290,98	6 244 521,00								
64111	Rémunérat. princip. fonctionnaires et contractuels	115 084 802,90									
64112	Rémunérations accessoires indexées	13 490 842,92									
6412	Congés payés du personnel	2 770 851,07									
6413	Primes et gratifications	7 125 816,30	44 576,00								
6414	Indemnités et avantages divers	5 060,00									
64142	Indemnités liées à la résidence et à la mobilité	1 206 430,16									
64143	Indemnités attribuées dans le cadre de contrats	188 825,59	1 400,00								
64144	Indemnités de jurys d'enseignement et de concours	56 386,00									
64146	Indemnités de préavis et de licenciement	7 872,02									

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD), Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
NIVEAU DE LANCEMENT : I

EXERCICE : 2015
VERSION : PRI

PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES									
CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments positifs)	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments négatifs)
64148	Indemnités et avantages divers	563 033,00									
6415	Supplément familial	1 621 275,77	600,00								
645	Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	23 123 445,60	1 537 949,00								
64531	Cotis. Patron. pensions civiles et militaires	68 833 335,61									
64541	Cotisat. régime d'assur chômage (part patronale)	1 764 215,28									
647	Autres charges sociales	647 676,53	80 487,00								
65	Autres charges de gestion courante	9 323 041,80	10 995 040,00	8 671 992,00							
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ma	733 018,74	8 11 993,00	537 124,00							
654	Pertes sur créances irrécouvrables	21 674,02									
657	Charges spécifiques			327 534,00							
6571	Bourses	1 122 072,30	1 068 409,00	1 237 008,00							
6575	Subventions reçues et réparties par l'EPSCP	1 325 611,64	3 823 048,00	1 177 445,00							
6576	Subventions diverses	2 627 485,94	1 776 806,00	2 347 357,00							
6577	Gratification aux étudiants stagiaires	364 292,46									
6578	Autres charges spécifiques	22 147,20	571 448,00	100 157,00							
658	Charges diverses de gestion courante	1 992 431,97		1 873 447,00							
6583	Charges de gestion courante provenant	16 068,62	36 700,00	45 800,00							
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 098 238,91	2 906 636,00	1 026 120,00							
66	Charges Financières	1 663,74									
666	Pertes de change	1 663,74									
67	Charge exceptionnel	150 813,18		181 500,00							
6711	Penalités sur contrats et conventions	40,00									
6712	Penalités, amendes fiscales ou pénales	1 905,42		180 000,00							
6713	Dons, libéralités	48 618,00									
6714	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	21 097,97		1 500,00							
67188	Autres charges exceptionnelles diverses	299,79									
678	Autres charges exceptionnelles	78 852,00									
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 900,00									
681	Dotations aux amortissements et aux provisions Cha	22 027 438,97	20 503 518,00	20 150 000,00							
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations :	19 812 473,53	20 503 518,00	19 800 000,00	20 150 000,00						

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD) , Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
NIVEAU DE LANCEMENT : 1

EXERCICE :2015
VERSION : PRI

RECETTES

PREMIERE SECTION : FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments positifs)	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CAF (éléments négatifs)
6815	Dotations aux provisions d'exploitation			350 000,00							
68152	Dotations aux prov. d'exploit. sur autres charges	2 198 012,00									
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	16 953,44									
687	Dotations aux amortissements, dépréciations	4 900,00									
	TOTAL	298 925 664,90	302 776 791,00	305 209 191,00	20 150 000,00		TOTAL	302 884 548,16	301 041 720,00	303 888 700,00	17 610 000,00
	SOUS-TOTAUX LIMITATIFS										
	Charges de personnel	235 561 452,61	236 810 895,00	237 441 507,00							
	Autres charges de fonctionnements	63 364 212,29	65 965 896,00	67 767 684,00							
	SOUS-TOTAL EVALUATIF										
DONT	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 900,00									
	EXCEDENT PREVISIONNEL	3 958 883,26					DEFICIT PREVISIONNEL				
	TOTAL GENERAL	302 884 548,16	302 776 791,00	305 209 191,00	20 150 000,00		TOTAL GENERAL	302 884 548,16	302 776 791,00	305 209 191,00	18 930 491,00
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 772 508,60	268 447,00		1 219 509,00		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT				

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD) , Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
NIVEAU DE LANCEMENT: 1

EXERCICE : 2015
VERSION : PRI

DEUXIEME SECTION : OPERATIONS EN CAPITAL

DEPENSES

RECETTES

CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N	CHAPITRES ET ARTICLES	INTITULES DES COMPTES	REEL exercice N-2	BUDGET PRIMITIF exercice N-1	PREVISION INITIALE N
205	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT Concessions et droits similaires - brevets,	400 383,35		39 140,00	101	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	8 772 508,60	268 447,00	1 219 509,00
	Logiciels	400 383,35		1 450,00	104	Financements non rattachés à des actifs Etat	425 460,97		
213	Construction	136 444,31	2 632 023,00	1 355 000,00	104131	Financements rattachés à des actifs Etat	623 573,24	1 456 513,00	2 841 962,00
2131	Bâtiments		2 586 937,00	1 165 000,00	104132	Financet autres actifs-Etat	352 878,73	1 416 923,00	2 841 962,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements	136 444,31		100 000,00	131	Financet autres actifs-ANR IA	270 694,51	39 590,00	
215	Installations techniques, matériels et outillage	6 057 707,47	1 887 636,00	2 013 715,00	1312	Financements non rattachés tiers autres que l'Etat	6 159 254,71		
2151	Installations techniques complexes	136 687,98			1313	Financements Régions non rattachés	486 855,97		
2153	matériel scientifique	5 887 058,64	1 341 001,00	1 909 414,00	1314	Financements Départements non rattachés	439 602,48		
2155	Outilsage industriel	3 823,31			1315	Financements Communes non rattachés	1 161 152,67		
2156	Matériel d'enseignement	30 137,54	5 000,00	41 583,00	1316	Financements Autres coll non rattachés	173 092,14		
2157	Agencements et aménagements du matériel			59 918,00	1317	Financements Union européenne non rattachés	4 098 283,45		
218	Autres immobilisations corporelles	3 229 056,57	4 169 012,00	2 523 542,00	1318	Financements Autres organismes non rattachés	-221 060,13		
2181	Installations générales, agencements, aménagements	6 159,40	60 000,00		134	Financements Autres non rattachés	21 328,13		
2182	Matériel de transport	17 304,49	15 000,00		13412	Financements rattachés tiers autres que l'Etat	5 850 953,84	11 098 375,00	6 873 674,00
2183	Matériel de bureau		30 000,00	123 506,00	13413	Financements Régions rattachés à des actifs	2 081 489,48	5 764 658,00	2 185 942,00
2184	Mobilier	315 910,12	13 233,00	63 500,00	13414	Financements Départements rattachés à des actifs	913 389,97	962 216,00	1 195 317,00
2187	Matériel informatique	2 076 129,04	2 711 481,00	1 983 875,00	13415	Financements Communes rattachés à des actifs	956 698,98	2 192 913,00	2 139 715,00
2188	Matériels divers	813 553,52	165 609,00	180 861,00	13416	Financements Autres coll. rattachés à des actifs	518 068,19	906 887,00	493 533,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 238 380,97	5 015 424,00	4 969 303,00	13417	Financements Union Europ. rattachés à des actifs	1 373 733,60	732 415,00	615 000,00
2313	Constructions	6 236 149,48	5 015 424,00	4 969 303,00	13418	Financements Autres org. rattachés à des actifs	4 287,78	36 525,00	244 167,00
2315	Installations techniques, matériel et outillage	2 231,49			138	Financements Autres rattachés à des actifs	3 285,84	502 761,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours				165	Autres subventions d'investissement	-3 285,84		
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobil	-1 100,66			274	Dépôts et cautionnements reçus	-6 800,00		
2382	Acomptes versés sur	-1 100,66			275	Prêts	1 015,00		
						Dépôts et cautionnements versés	57 492,46		
						CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	95,66		
	TOTAL	16 060 872,01	13 704 095,00	10 900 700,00		TOTAL	21 880 268,64	12 823 335,00	10 935 145,00
	TOTAL LIMITATIF			10 900 700,00					

BUDGET ETABLISSEMENT SACD (SACD) , Université de Nantes (101)

PERIMETRE FINANCIER : UNIV + CFA
 NIVEAU DE LANCEMENT: 1

EXERCICE : 2015
 VERSION : PRI

AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT							
	5 819 396,63		34 445,00			880 760,00	
TOTAL GENERAL	21 880 268,64	13 704 095,00	10 935 145,00			21 880 268,64	13 704 095,00
							10 935 145,00